



# PORTRAIT DE LA VILLE DE MOREUIL



*Novembre 2022*

*Réalisé en interne*

## PRÉAMBULE

### OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

Première étape vers la redynamisation du territoire ...

Le diagnostic territorial est un outil partagé. Il représente un portrait des caractéristiques de la commune à un moment donné venant appuyer l'identification des enjeux futurs.

Le diagnostic de territoire doit permettre de :

- Connaître son territoire ; identifier ses forces, ses faiblesses et les opportunités ; comprendre les dynamiques en cours,
- Connaître son public, ses attentes et ses besoins,
- Éclairer la prise de décision ; orienter ou réorienter son action,
- Instaurer un dialogue entre les acteurs et faire émerger une vision partagée du territoire et des objectifs à relever.

### ARTICULATION DU DIAGNOSTIC AVEC LES PROGRAMMES, CONTRATS TERRITORIAUX ET ÉTUDES EN COURS

Ce diagnostic a été réalisé en reprenant et actualisant l'ensemble des études et rapports existants sur les territoires.

Les deux villes sont peu ou pas dotées d'études préexistantes ou de rapports stratégiques et opérationnels. Celles-ci n'ont jamais fait l'objet d'un dispositif de revitalisation auparavant.

L'élaboration du projet de redynamisation s'inscrit en cohérence avec les stratégies, projets et opérations concourant à la revitalisation du territoire.

Plusieurs documents de planification, à différentes échelles, sont aujourd'hui en cours d'élaboration ou approuvés :

- Le **SRADDET** – Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalités des territoires – à l'échelle de la Région Hauts-de-France, approuvé par arrêté préfectoral le 4 août 2020,
- **REV3** transformons les Hauts-de-France : feuille de route 2022-2027 : répondre aux défis des transitions énergétiques, économiques et sociétales,
- Le **SCoT** – Schéma de Cohérence Territorial – du Grand Amiénois, approuvé le 21 décembre 2012, composé de 12 intercommunalités et basé sur 5 principes fondateurs : soutenir et développer l'emploi, agir pour une offre de logement équilibrée, élever le niveau de formation/qualification, optimiser l'accessibilité du territoire, valoriser les atouts touristiques et environnementaux.  
Une révision du SCoT est actuellement en cours, justifiée notamment par l'évolution du périmètre intervenue depuis 2012 (fusion des communautés de communes Avre-Luce-Moreuil et Val de Noye et intégration de la communauté de communes du Grand Roye) qui entraîne une augmentation démographique de 38 000 habitants et 650 km<sup>2</sup> soit une extension de 20% du périmètre initial du SCoT.
- Le **PLUi** est en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN), il actualisera le PLUi du Val de Noye approuvé en 2020 (26 communes concernées dont Ailly-sur-Noye) et le PLU de Moreuil approuvé en 2007 et modifié en 2014.
- Le plan climat-air-énergie territorial (**PCAET**).

Le territoire bénéficie de plusieurs contrats territoriaux :

- État : Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).
- Région : Contrat de Plan Etat-Région Hauts-de-France 2021-2027 adopté par délibération du Conseil régional en date du 23 juin 2022.
- Département : Stratégie « Vallée de Somme, vallée idéale », schéma cyclable départemental 2021-2028, schéma de développement touristique, schéma départemental des solidarités 2023-2028.

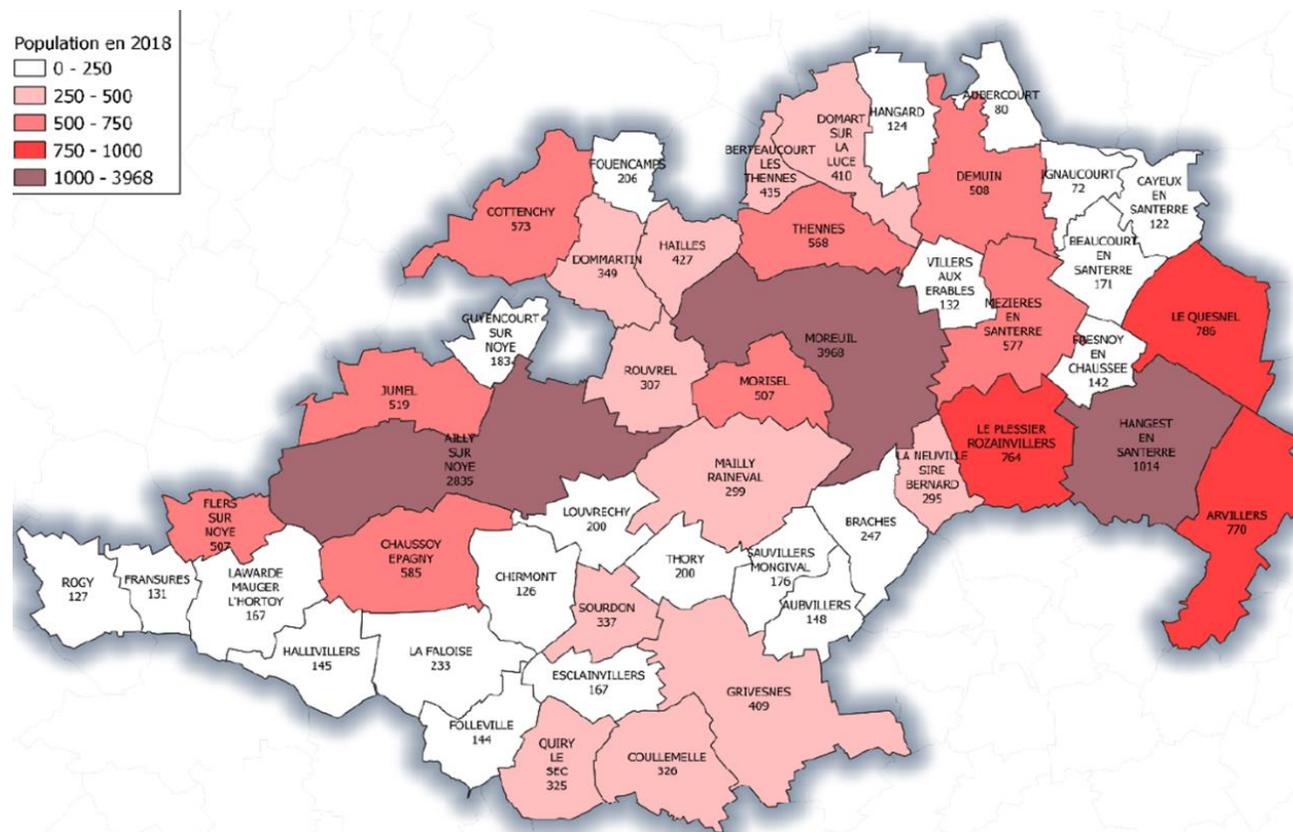
## CONTEXTE TERRITORIAL

La Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN), composée de 47 communes, se situe dans le département de la Somme. Son territoire, traversé par les vallées de l'Avre, de la Luce et de la Noye, affluents de la Somme, recouvre le canton de Moreuil et en partie celui d'Ailly-sur-Noye.

La création de la CCALN au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est issue de la fusion entre la Communauté de Communes Avre, Luce, Moreuil et la Communauté de Communes du Val de Noye.

L'intercommunalité se situe au sud-est d'Amiens, au cœur du triangle Amiens-Beauvais-Saint Quentin et bénéficie de nombreux axes routiers et autoroutiers à proximité.

D'une superficie de 385 km<sup>2</sup>, on y recense 22 290 habitants en 2022 soit une densité moyenne d'environ 57 habitants/km<sup>2</sup> (densité moyenne de la Somme : 92,5 hab./km<sup>2</sup>). La majorité des communes qui la compose sont peu voire très peu denses. Les principaux centres bourgs sont Moreuil et Ailly-sur-Noye.



## SOMMAIRE

### DYNAMIQUE TERRITORIALE

#### EVOLUTION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Une baisse démographique portée par le cumul de soldes naturel et migratoire négatifs

Une population relativement hétérogène avec un phénomène de vieillissement qui s'accroît

Composition des ménages

Un niveau de vie moins favorable

Des habitants ancrés au territoire

#### LES CARACTERISTIQUES LOCALES DE L'HABITAT

Un parc privé dominé par les résidences principales

Une forte dominance des propriétaires occupants

Un parc locatif plus élevé que dans l'intercommunalité

Une vacance de logement maîtrisée mais en hausse

Une prédominance de grands logements

Un parc de logements anciens

L'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement

L'habitat indigne ou dégradé

Un marché immobilier sous l'influence de l'attractivité du bassin amiénois

#### LA MOBILITE

Un usage massif de la voiture

Des actifs travaillant majoritairement en dehors de leur commune de résidence

Une commune bien desservie et reliée à la métropole Amiénoise et aux autres villes

#### L'OFFRE DE SERVICES

Les commerces et services de proximité : un atout pour la commune

Une offre de services diversifiée

La petite enfance, l'enfance, la jeunesse

L'offre d'enseignement

La santé

Sport, loisirs

Le tissu associatif

La culture

L'accès aux droits et familles

Prévention et sécurité

### DYNAMIQUE ECONOMIQUE

#### EMPLOI ET FORMATION

Un faible niveau de formation

Une surreprésentation des ouvriers

Un taux de chômage élevé

Les secteurs du commerce et de l'industrie pourvoyeurs d'emplois

Les établissements actifs employeurs

#### TOURISME ET PATRIMOINE

Des activités et sites touristiques à développer

Un patrimoine à valoriser

Une offre en hébergements touristiques très limitée

### DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ECOLOGIQUE

Relief et occupation des sols

Identité paysagère

Consommation et production d'énergie

Actions de prévention et de sensibilisation

Energies renouvelables et développement durable

#### **MATRICE AFOM**

*Habitat*

*Mobilité*

*Commerce, artisanat*

*Services et équipements*

*Espaces publics, cadre de vie, patrimoine*

## DYNAMIQUE TERRITORIALE

### EVOLUTION SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

#### *Une baisse démographique portée par le cumul de soldes naturel et migratoire négatifs*

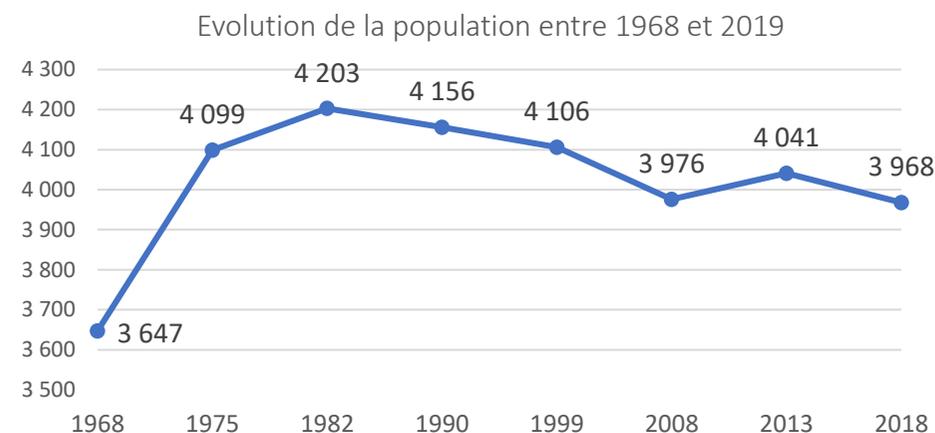
La ville de Moreuil a connu une forte hausse démographique entre la fin des années 60 et le début des années 80 (+ 2%) qui coïncide avec l'extinction du textile et le développement de la zone industrielle. La population Moreuilloise évolue depuis légèrement à la baisse et compte, au dernier recensement 2022, 4 008 habitants, contre 4 100 au début des années 2000.

Elle représente la ville-centre de l'EPCI la plus peuplée, suivi par la commune d'Ailly-sur-Noye avec 2 835 habitants. A l'échelle du Département, Moreuil est la 15ème commune la plus peuplée.

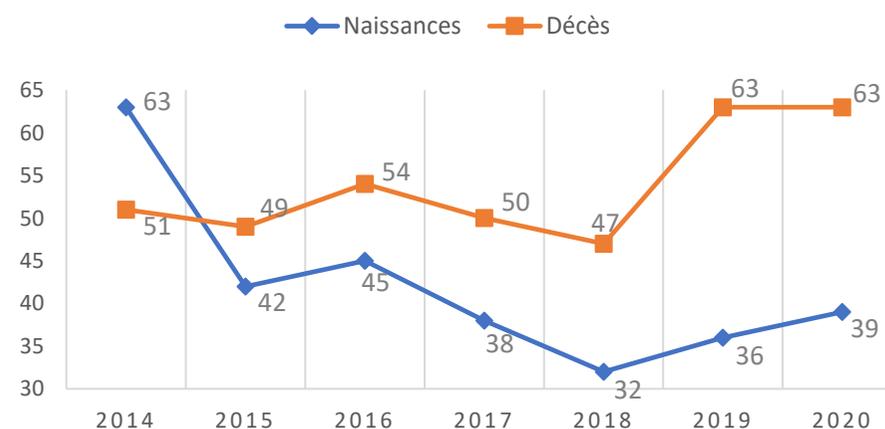
La superficie de la commune s'étend sur 23,43 km<sup>2</sup>, soit 170 habitants/km<sup>2</sup> (supérieur à la moyenne pour la France métropolitaine à 119 hab./km<sup>2</sup> et celle de la CCALN à 56,8 hab./km<sup>2</sup>). Elle est néanmoins considérée comme un espace peu dense au sens de l'INSEE.

La légère baisse démographique à l'œuvre depuis 2013 est la résultante à la fois d'un solde naturel qui devient négatif (les décès sont plus nombreux que les naissances : -0,1% entre 2013 et 2019) et d'un solde migratoire négatif (les personnes s'installant sur la commune sont moins nombreuses que les personnes qui en partent : -0,1% entre 2013 et 2019).

Aussi, depuis 2014-2015 les courbes des taux de natalité et de mortalité s'inversent. On dénombre une hausse des décès alors que les naissances progressent moins vite et connaissent leurs taux les plus bas.



#### NAISSANCES ET DÉCÈS DOMICILIÉS ENTRE 2014 ET 2020



### Une population relativement hétérogène avec un phénomène de vieillissement qui s'accroît

A Moreuil, la majorité des grandes tranches d'âges sont surreprésentées par rapport au niveau départemental ou national. Seules les 15-29 ans et les 45-59 ans restent sous représentés.

- **De la jeunesse ...**

19% des habitants ont entre 0-14 ans ce qui implique une nécessaire prise en charge de la petite enfance. Bien que le solde naturel devienne négatif sur la commune, les naissances et/ou l'installation de nouveaux couples avec des enfants en bas âge demeurent importantes. Cela se retrouve au niveau de l'intercommunalité avec plus de 20% de moins de 15 ans.

Par contre, les jeunes entre 15 et 29 ans sont en constante diminution et ne représentent que 15,3% ce qui est bien en dessous des moyennes et peut s'expliquer notamment par la décohabitation des jeunes pour suivre leurs études.

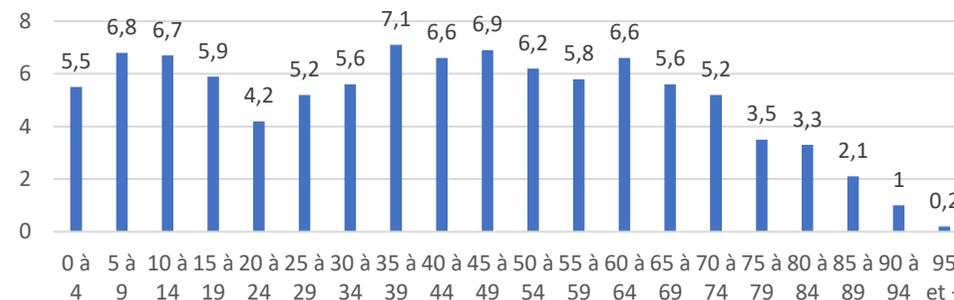
- **... Aux personnes âgées**

Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans est en augmentation constante sur ces quinze dernières années.

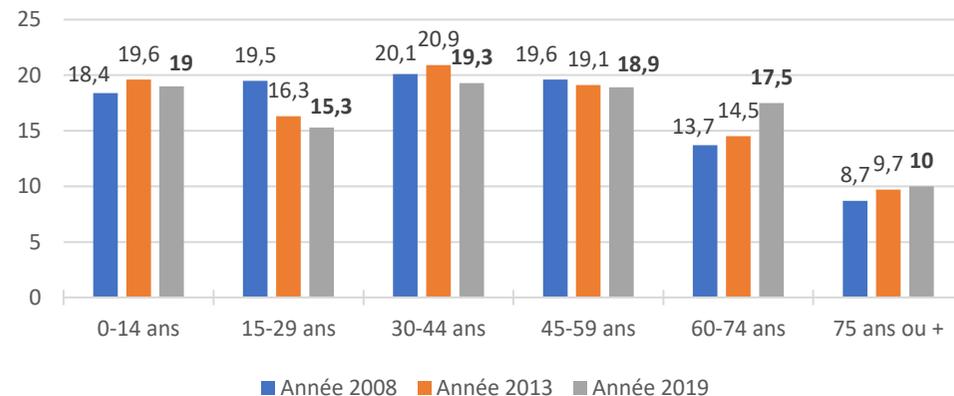
L'indice de vieillissement (rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans) est favorable aux personnes âgées : en 2018, on dénombre 81 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, c'est deux fois plus qu'au début des années 1990. Cet indice est de 64 pour la CCALN, 80 pour le Département et 68 pour la Région Hdf.

Un phénomène de vieillissement de la population est à l'œuvre et implique d'adapter autant que faire se peut l'action municipale en faveur du bien vieillir.

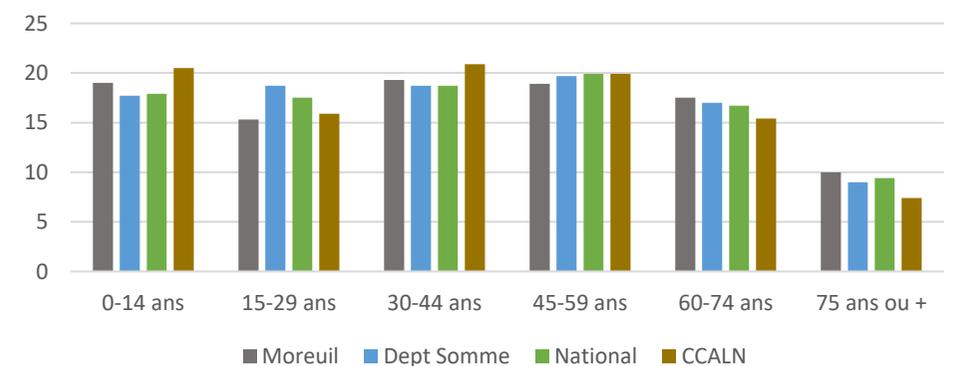
Âge de la population (% en 2019)



Evolution de la population par tranches d'âges (%)



Population par tranches d'âges en 2019 (%)

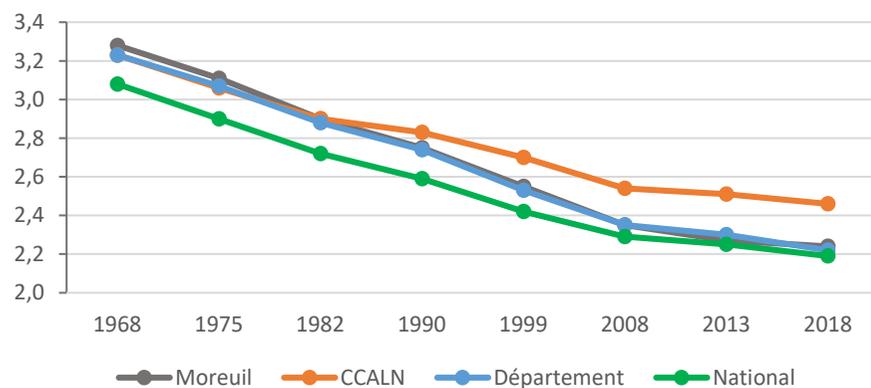


## Composition des ménages

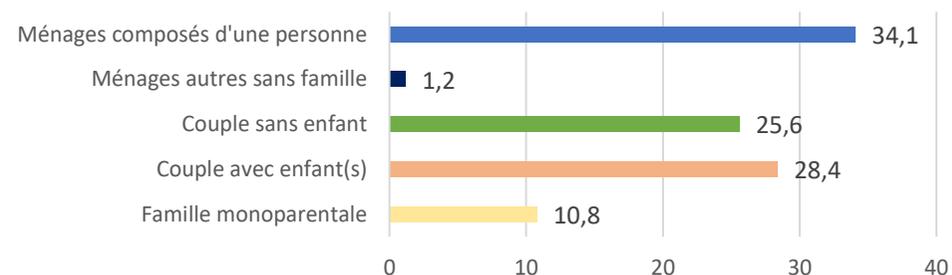
Un ménage était composé en moyenne de 3,28 personnes en 1968 (supérieur aux moyennes des autres échelles), il est composé en moyenne de 2,24 personnes en 2019 (baisse constante au cours de ces 50 ans mais plus limitée à l'échelle de la CCALN avec une moyenne de 2,46 pers. en 2019).

Cette baisse de la taille moyenne des ménages est accompagnée d'une augmentation du nombre de ménages : les communes ont plus de familles composées de moins de membres. Ce desserrement des ménages n'est pas un phénomène spécifique au territoire, mais un phénomène national qui s'explique par des évolutions sociologiques majeures, telles que l'allongement de la durée de vie, l'augmentation des séparations, la décohabitation des jeunes, la diminution du nombre d'enfants par couple, etc. Ces mutations des cellules familiales nécessitent notamment d'adapter les offres en équipements, services et en logements. Bien que la taille des ménages Moreuillois diminue part des 0-14 ans demeure importante sur la commune et la CCALN et implique un accompagnement de la petite enfance.

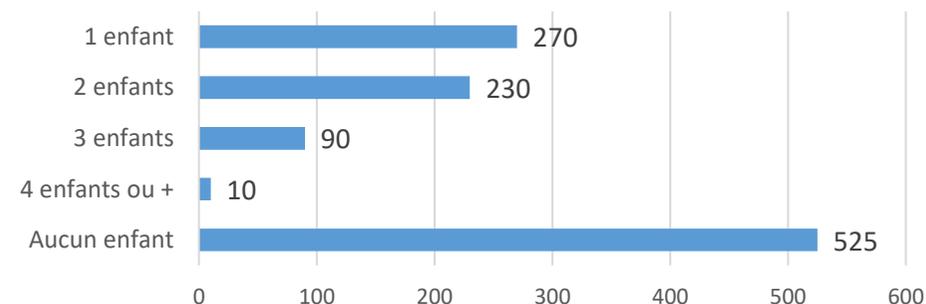
Evolution de la taille des ménages



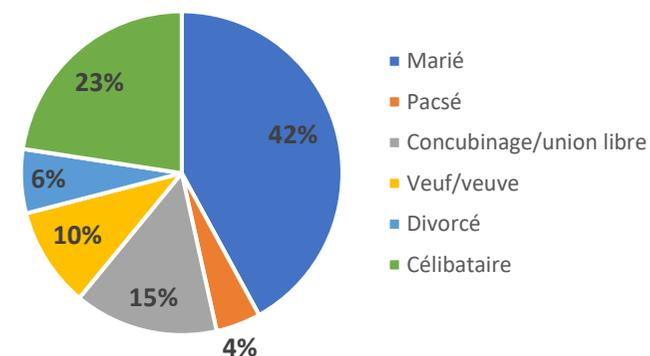
Composition des ménages en 2019 (%)



Nombre de familles avec enfant(s) de -25 ans en 2018



Statut conjugal des 15 ans ou + en 2019



### Un niveau de vie moins favorable

A Moreuil, 42% des ménages fiscaux ont été imposés en 2020. Ils étaient 45,2% au niveau départemental et 51,1% à l'échelle nationale.

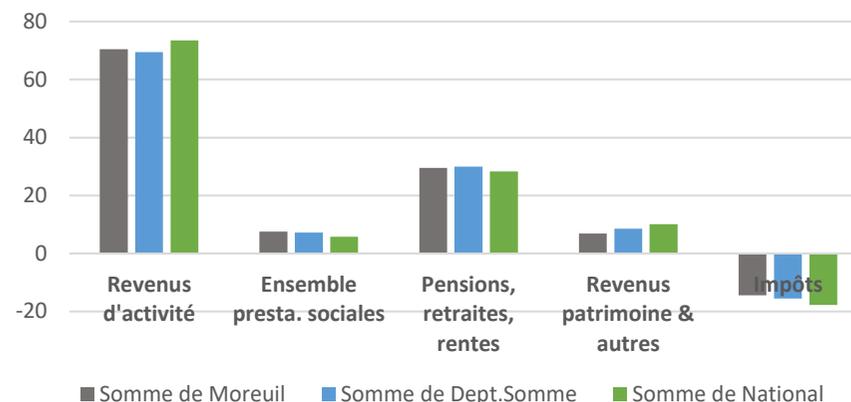
Le revenu médian par ménage est de 20 610€ contre respectivement 20 980€ et 22 400€ pour le département et la France Métropolitaine.

Les revenus d'activité représentent la plus grande part des revenus disponibles pour l'année 2019 (70.5%). Cependant, ils demeurent plus faibles que la moyenne nationale à 73.5% et les revenus du patrimoine sont, quant à eux, nettement inférieurs que les autres échelles. A contrario, la part des prestations sociales (7,5%) et des pensions de retraite et rentes (29,5%) est plus élevée, ce qui traduit, là encore, une forte proportion de personnes âgées et vieillissantes, ainsi qu'une population relativement précaire (majorité de personnes bénéficiaires des minimas sociaux).

### Des habitants ancrés au territoire

L'ancienneté moyenne d'emménagement est de 18 ans, ce qui traduit une forte ancienneté des propriétaires occupants. En 2019, 35,5% des habitants résidaient sur la commune depuis plus de 20 ans. 11% des habitants ont emménagé il y a moins de 2 ans.

Décomposition de la part des revenus disponibles  
2019

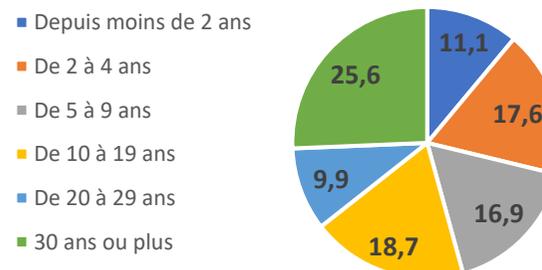


Revenu médian par ménage en 2020  
**20 610**  
euros / an  
(par unité de consommation)  
France métropolitaine : 22 400 euros / an  
Hauts-de-France : 20 820 euros / an  
Somme : 20 980 euros / an



Taux de pauvreté en 2020  
(60% revenu médian)  
**15 %**  
des ménages vivent sous le seuil de pauvreté  
France métropolitaine : 14,4 %  
Hauts-de-France : 17,2 %  
Somme : 15,7 %

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2019



## LES CARACTERISTIQUES LOCALES DE L'HABITAT

En 50 ans, le nombre de logements a été multipliée par 1,7 tandis que la population a été multiplié par 1,1. La commune compte 2 022 logements en 2019.

### Un parc privé dominé par les résidences principales

La progression du nombre de logements est portée presque exclusivement par l'évolution des résidences principales qui, en 2019, représentent 85,5% de l'ensemble des logements.

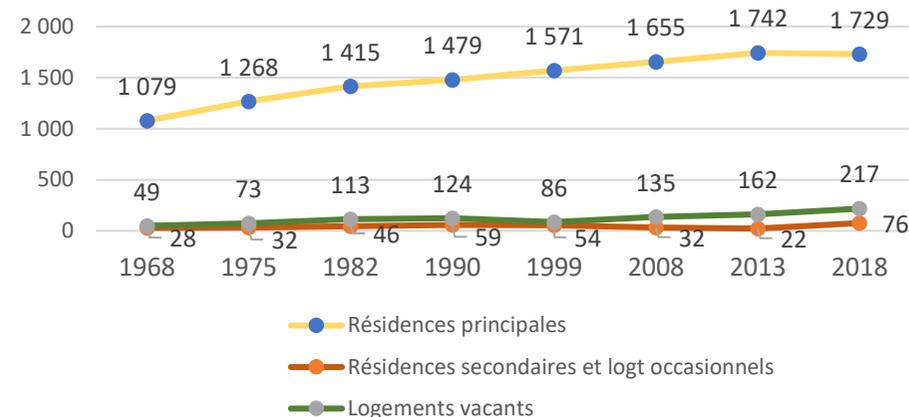
Les résidences secondaires ne représentent que 3,8 % des logements.

### Une forte dominance des propriétaires occupants

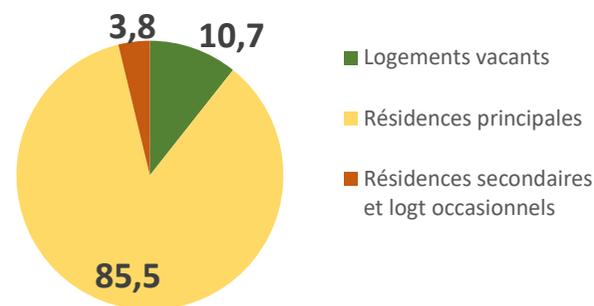
Que ce soit au niveau national, régional ou départemental, les résidences principales sont occupées majoritairement par des ménages propriétaires de leur logement. Ce constat est plus prononcé encore pour la Communauté de Communes Avre Luce Noye avec 75,2 % de propriétaires occupants. Ils sont 59,8 % à Moreuil.

Cela reflète la particularité à l'échelle de l'intercommunalité qui est davantage composée de propriétaires occupants par rapport aux autres EPCI du pôle métropolitain du Grand Amiénois.

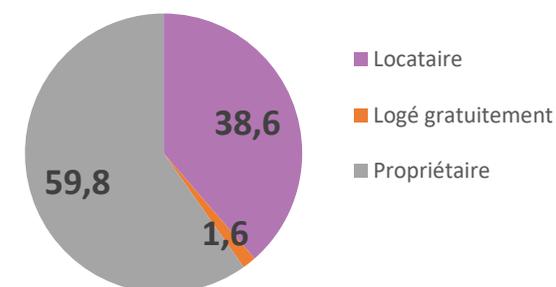
Evolution du nombre de logements par catégorie depuis 1968



Catégorie des logements en 2019



Statut des occupants des résidences principales en 2019



## Un parc locatif plus élevé que dans l'intercommunalité

A Moreuil, les locataires représentent 38,6 % tandis qu'ils sont 23 % à l'échelle de la CCALN

- **Le parc locatif privé**

La commune a peu de visibilité sur ce champ. Moreuil comporte environ 5 bailleurs privés importants qui proposent chacun à la location plusieurs biens.

- **Le parc locatif social**

Les locataires d'un logement HLM représentent presque 40 % du total des locataires, c'est deux fois plus qu'au niveau de la CCALN.

3 bailleurs sociaux sont présents sur la commune : Clésence, AMSOM Habitat et la SIP.

Patrimoine de AMSOM Habitat : composé de 6 résidences pour un total de **119 logements** et une durée moyenne d'occupation des locataires de presque 10 ans.

- **Georges Clémenceau** : 10 logements de type T3 (dont 7 sont occupés par une personne seule). La durée moyenne d'occupation des locataires est de 10 ans. Aucun logement n'est libre au 1/10/2022. Date de 1956, état vétuste, travaux d'amélioration du confort thermique prévus en 2024 (isolation par l'extérieur, chauffage, menuiseries).
- **Rue du 8 août** : 12 logements (3 T2, 6 T3 et 3 T4) dont 8 sont occupés par une personne seule. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 14,5 ans. Aucun logement n'est libre au 1/10/2022. Date de 1958, bon état général.
- **Maurice Garin** : 48 logements (3 T2, 30 T3, 3 T4, 12 T5) dont 27 sont occupés par une personne seule, 9 par une famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants, 4 par une famille monoparentale avec 3 enfants et plus, 6 par un couple avec un ou plusieurs enfants et 1 couple sans

enfant. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 6,9 ans. Au 1/10/2022, deux logements sont inoccupés depuis moins de 6 mois. Date de 1959, bon état général, travaux d'amélioration du confort thermique prévus en 2025.

- **Charles Bedier** : 26 logements (1 T1B, 8 T2, 13 T3, 4 T4) dont 16 sont occupés par une personne seule, 3 par des couples sans enfant, 2 par une famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants et 2 par un couple avec 1 ou 2 enfants. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 10 ans. Au 1/10/2022, un logement est inoccupé depuis août 2022. Date de 1980, bon état général, travaux d'amélioration du confort thermique prévus en 2025.
- **Rue des Hayettes** : 17 logements (1 T1B, 4 T2, 12 T3) dont 9 sont occupés par des personnes seules, 2 par des couples sans enfant, 3 par une famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants et 2 par un couple avec 1 ou 2 enfants. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 9,7 ans. Au 1/10/2022, 4 logements sont inoccupés depuis moins de 6 mois. Date de 1958, bon état général, travaux d'amélioration du confort thermique prévus en 2024.
- **EX SACIS** : 6 logements (2 T4 et 4 T5) dont 3 sont occupés par une personne seule depuis plus de 25 ans. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 22,8 ans. Au 1/10/2022, un logement est inoccupé depuis avril 2022.

Patrimoine de Clésence : livré fin 2012, les **12 logements** bénéficient d'une note technique et une note attractive bonnes (97/100) et ne nécessitent qu'un entretien courant. Le parc, rue Françoise Sagan, est composé de 6 maisons individuelles (dont 3 T4 et 3 T5) et d'un logement collectif (6 appartements dont 1 T2 et 5 T3). Le montant moyen des loyers est de 460€. La durée moyenne d'occupation des locataires est de 7 ans avec presque la moitié qui y sont depuis la construction. Aucun logement n'est libre au 1/10/2022.

Patrimoine de la SIP : composé de **156 logements** tous types confondus.

- **Bungalow rue Rose/Jules Verne/Lilas** : Mis en service en 1968 et réhabilité en 2005. Ce parc est composé de 40 logements individuels de type T2 dont le loyer est de 319,04€. 39 logements sont occupés par des personnes isolées.
- **Allée des Bergeronnettes/Mesanges** : Mis en service en 1975 et réhabilité en 1998. Ce parc est composé de 40 logements collectifs (10 studios, 16 T2, 12 T3 et 2 T4) avec des loyers allant de 270€ pour un studio à 390€ pour un T4. 35 logements sont occupés par des personnes isolées, 11 par des personnes seules avec enfants et 4 par des couples sans enfant.
- **A.Sauty H.Guillouard** : Mis en service en 1979, une réhabilitation sera programmée en 2026. Ce parc est composé de 25 logements individuels (dont 20 T3 avec un loyer de 307€ et 5 T5 avec un loyer de 408€). Pas d'informations supplémentaires sur la composition familiale des occupants.
- **Rue du 8 mai 1945** : Mis en service en 1991, le parc est composé de 36 logements collectifs (dont 19 T3 avec un loyer de 332€ et 17 T4 avec un loyer de 356€). 28 logements sont occupés par des personnes isolées, 18 par des personnes seules avec enfants, 8 par des couples sans enfant et 4 par des couples avec enfants.
- **Rue Winston Churchill n°29** : 1 logement individuel de type T5 mis en service en 1998, le loyer est de 573,93€.
- **Rue Veuve Thibeauville** : Mis en service en 2010. Ce parc est composé de 5 logements individuels et 9 collectifs (3 T2 et 11 T3). 11 logements sont occupés par des personnes isolées, 6 par des personnes seules avec enfants, 3 par des couples sans enfant et 1 par un couple avec enfants.

Par ailleurs, plusieurs projets de nouvelles constructions sont en cours sur la commune pour ces prochaines années, notamment : rue du Cardinal Mercier ; rue Gambetta avec un projet de 40 appartements destinés aux séniors ; rue Lemaître avec un projet de béguinage (AMSOM Habitat) à côté de la future maison de santé.

### *Une vacance de logement maîtrisée mais en hausse*

La part des logements vacants est moins élevée sur l'intercommunalité que la moyenne du Département (7,7 % contre 8,5 %). Pour Moreuil, en 2018, elle représente 10,7 % soit 217 logements vacants.

La vacance de logement est malgré tout en constante augmentation (multipliée par 4,4 depuis 1968) avec une reprise depuis le début des années 2000 (2,5 fois plus importante de 2000 à 2018) et n'a jamais été aussi élevée.



*Pour la Direction Générale des Finances Publiques, un logement vacant est un logement vide de meubles qui n'est pas habité au 1er janvier. Une partie d'entre eux est proposée à la vente ou à la location. D'autres logements sont en attente d'occupation par leur nouveau titulaire, ou sans affectation définie (logements très vétustes, en attente de règlement de succession...). Les données concernant les logements vacants sont difficilement interprétables. Néanmoins, la vacance dite conjoncturelle, de courte durée, est nécessaire pour assurer une fluidité du marché immobilier.*

### Une prédominance de grands logements

Sur la commune, le parc de logements est principalement composé de logements de grandes tailles (5 pièces ou plus). On note que moins de 9 % de ces résidences principales sont composées de T1 ou T2.

Au regard des modes de vie actuels ainsi que la taille des ménages, on constate une inadéquation avec la surface des résidences.

### Un parc de logements anciens

Le parc de logements à Moreuil est relativement ancien, puisque presque 60 % des résidences principales ont été construites avant 1975 (date de référence avec les premières réformes et réglementations thermiques), dont 34 % datant d'avant 1949.

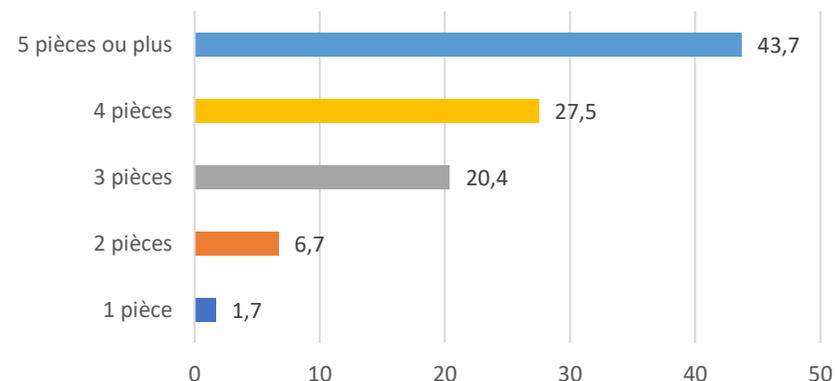
### L'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement

Avec le vieillissement de la population, l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées, afin notamment de prendre en compte leur souhait de maintien à domicile, est devenue incontournable.

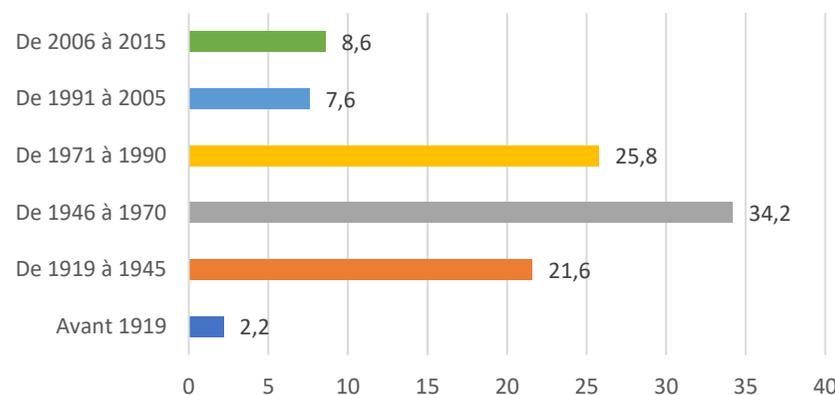
Selon l'INSEE, en 2018, 165 Moreuillois de 75 ans et plus vivent seuls chez eux et sont potentiellement concernés par des mesures de maintien à domicile (ce qui représente 50% des personnes de 75 ans et plus qui vivent seules).

Une étude pré-opérationnelle est donc nécessaire sur le territoire afin de mieux cibler les besoins et les enjeux en termes de résorption de l'habitat indigne et dégradé, de lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Taille des résidences principales en 2019 (%)



Année de construction des résidences principales avant 2016



## L'habitat indigne ou dégradé

L'ancienneté du parc de logements, le faible niveau de revenu des ménages, ou encore le manque de confort dans certains logements privés (locatifs ou occupés par leur propriétaire), sont autant d'éléments qui permettent de questionner l'existence de quelques logements insalubres.

La part du parc privé potentiellement indigne représenterait 4,4% soit 367 logements et près de 900 personnes concernées à l'échelle de la CCALN. Bien qu'important, ce taux reste en dessous de la moyenne départementale à 6,6%.

En revanche, le taux des logements de qualité médiocre de type dégradé et très dégradé se situe au-dessus de celui du Département (7,8% pour la CCALN contre une moyenne départementale à 6,14%). 30% des communes de l'intercommunalité ont un taux compris entre 10 et 20 %. La commune de Moreuil se situe en dessous des moyennes avec 5,3% de logements de qualité médiocre de type dégradé et très dégradé.

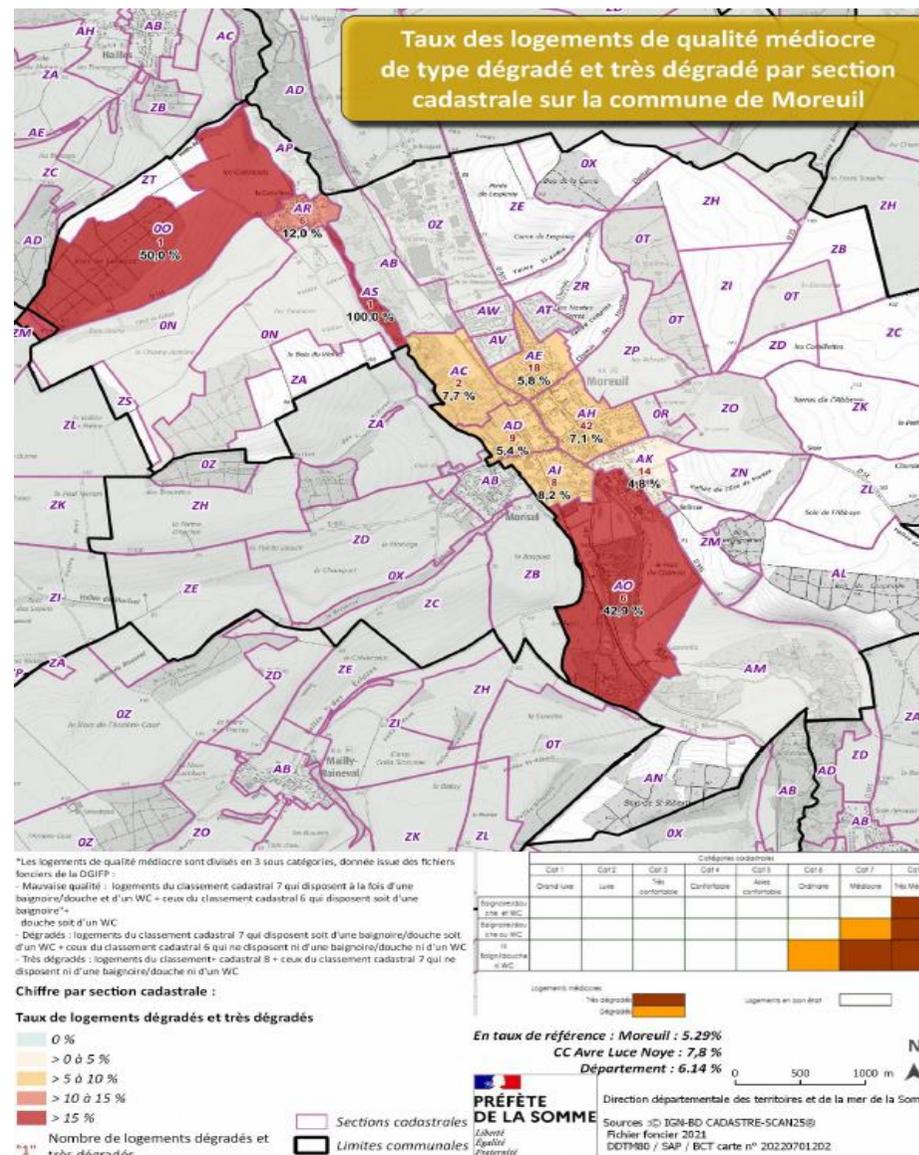
Au regard du fichier foncier 2021 de la DGFiP, plusieurs zones cadastrales sont identifiées représentant 107 logements essentiellement situés au cœur du centre-bourg.

Il y a donc là un enjeu d'identifier et de résoudre les cas de logements indignes ou très dégradés. En effet, bien qu'elles soient rares et difficiles à détecter, il est important de pouvoir traiter ces situations et accompagner les élus locaux dans la lutte contre l'insalubrité.

L'insalubrité qualifie une situation extrême et les critères utilisés dans la grille de l'ANAH sont sélectifs. Ainsi, si les situations d'inconfort ne sont pas rares, les cas d'insalubrité sont, en revanche, marginaux.

En 2019, 2,2% du total des logements occupés de la commune ont été recensés avec l'absence de salle de bain, d'une douche ou d'une baignoire. 3,6% disposent d'un chauffage central collectif, tandis que 58,5% sont équipés d'un chauffage central individuel. Enfin 25,4% sont pourvus d'un chauffage individuel « tout électrique ».

Entre 2016 et 2021, 47 propriétaires occupants ont déposés un dossier agréé auprès de l'Anah (1 pour la lutte contre l'habitat indigne, 23 concernant la rénovation énergétique et 12 liés à l'autonomie).

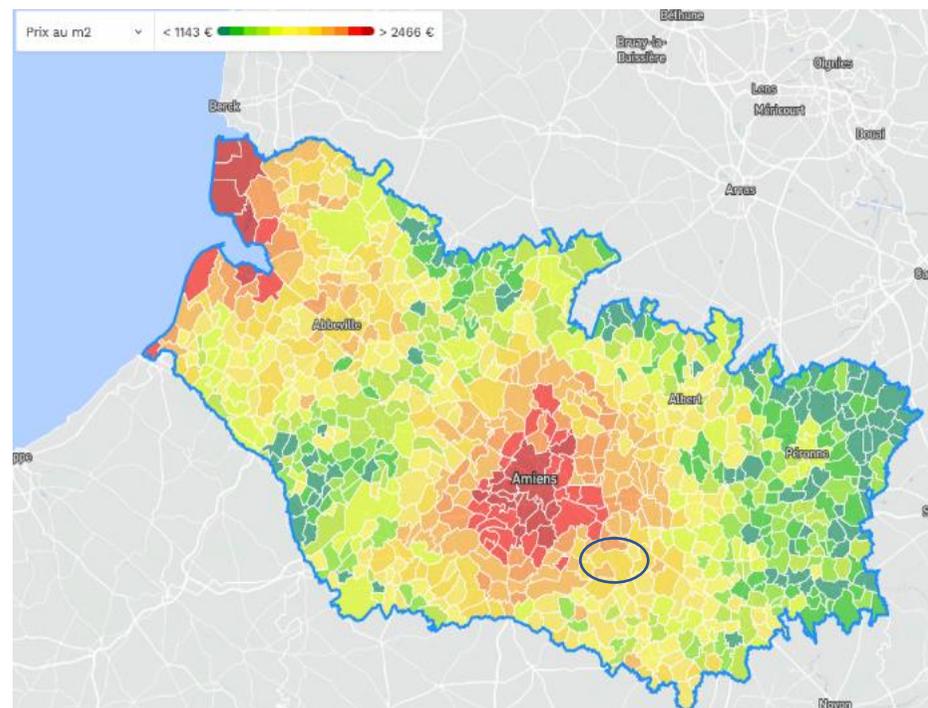


### Un marché immobilier sous l'influence de l'attractivité du bassin amiénois

Du côté des prix de l'immobilier, le prix moyen au m<sup>2</sup> pour une maison à Moreuil fin 2022 est de 1 726€. Un prix proche du prix moyen dans le département 1 759€/m<sup>2</sup>.

Du côté des locations, là aussi Moreuil apparaît sous l'influence du bassin de vie d'Amiens : 10,8€ par mois au m<sup>2</sup>. C'est un prix élevé, équivalent à la moyenne départementale (10,9€/mois/m<sup>2</sup>).

Le marché immobilier de Moreuil est donc moins abordable que d'autres communes aux caractéristiques similaires.



<b>Prix moyen au m<sup>2</sup></b>		
	Pour une maison	Pour une location
Ailly sur Noye	1 757	10,5
Conty	1 666	10,4
Corbie	1 948	11,4
Montdidier	1 553	9,9
Moreuil	1 726	10,8
Peronne	1 442	9,7
Rosières en Santerre	1 396	9,5
Roye	1 355	10

Source : [www.meilleursagents.com/prix-immobilier](http://www.meilleursagents.com/prix-immobilier) (au 1er novembre 2022).

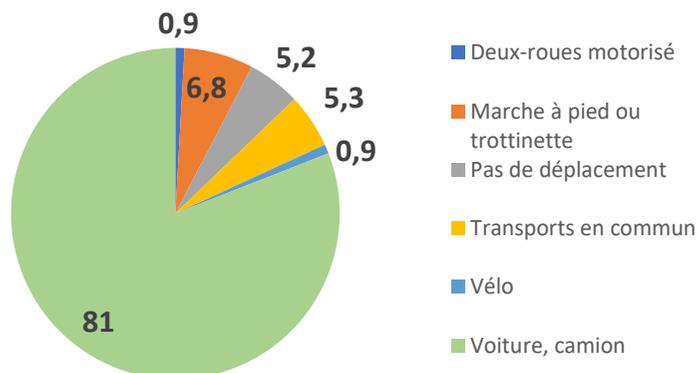
## LA MOBILITÉ

### Un usage massif de la voiture

Le taux de motorisation des habitants de Moreuil est élevé et légèrement supérieur aux moyennes départementale (82%), régionale (81,5%) et nationale (81%), mais nettement en dessous de la moyenne intercommunale (91,4%) : 83,3 % des ménages possèdent au moins une voiture. Cela traduit un niveau d'enclavement plus important et un manque d'infrastructure de transport au niveau de l'EPCI de manière générale.

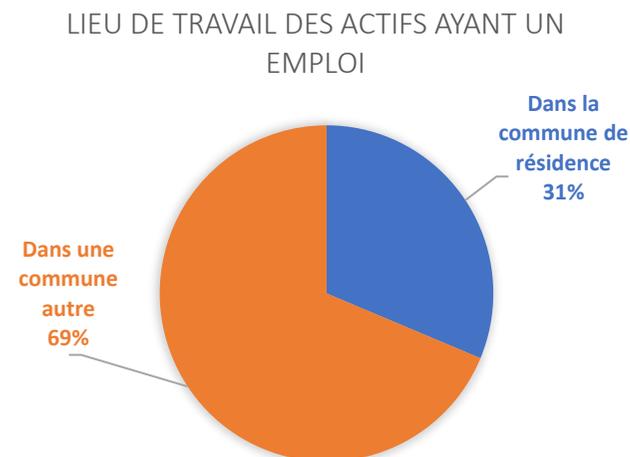
A l'image du taux de motorisation, l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail y est massif. On retrouve une part proche de celle observée à l'échelle de la Somme (78,6%) et des Hauts-de-France (78,7%), plus importante que ce qui est constaté sur l'ensemble du territoire français (70,4%), mais toujours plus faible que le niveau intercommunal (86,1%) : 81 % des actifs Moreuillois utilisent principalement leur voiture pour leur trajet domicile-travail.

Transport utilisé - trajet domicile/travail



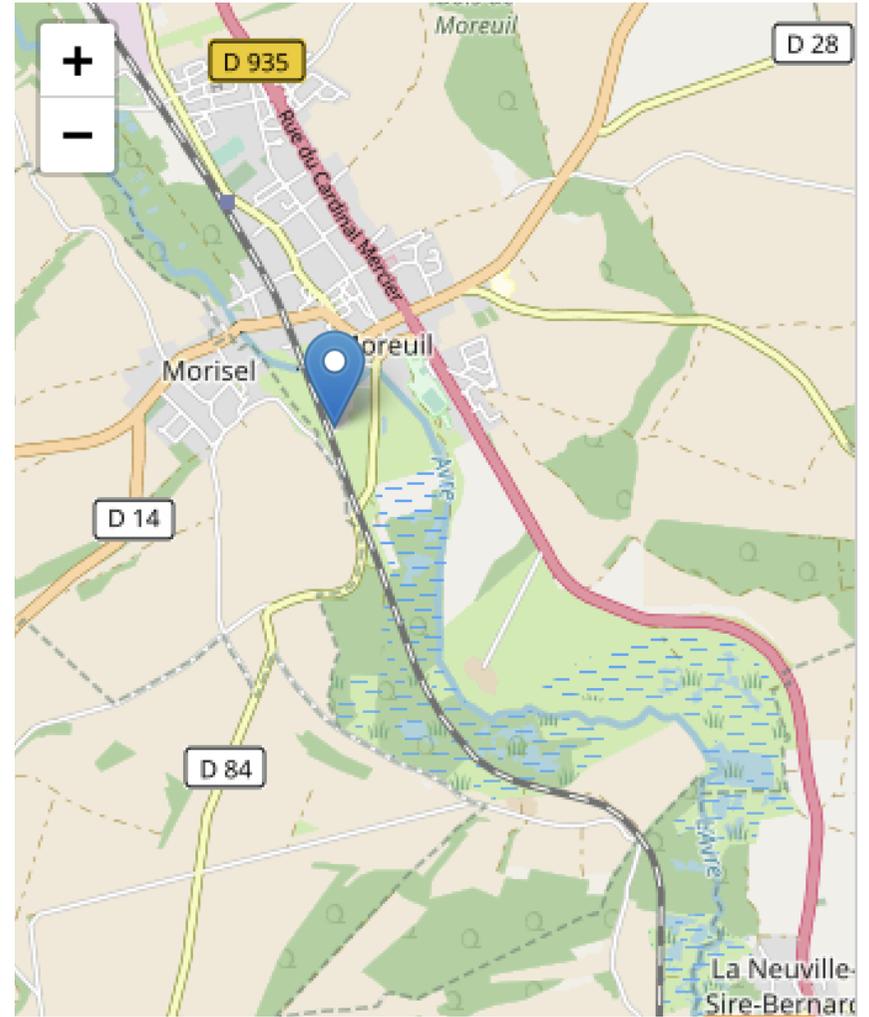
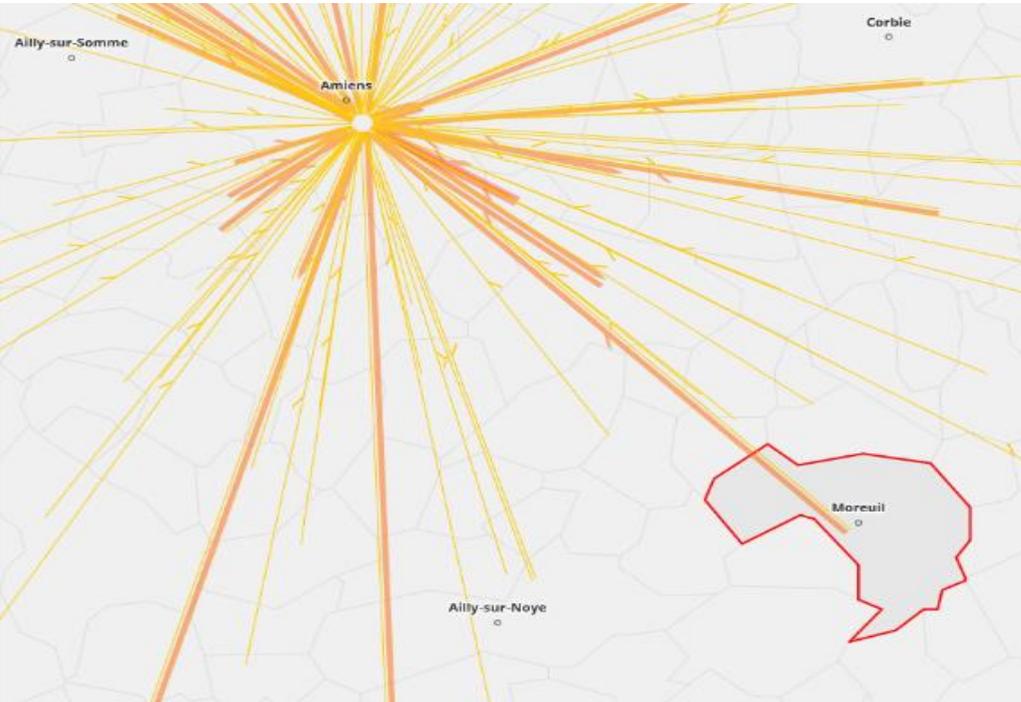
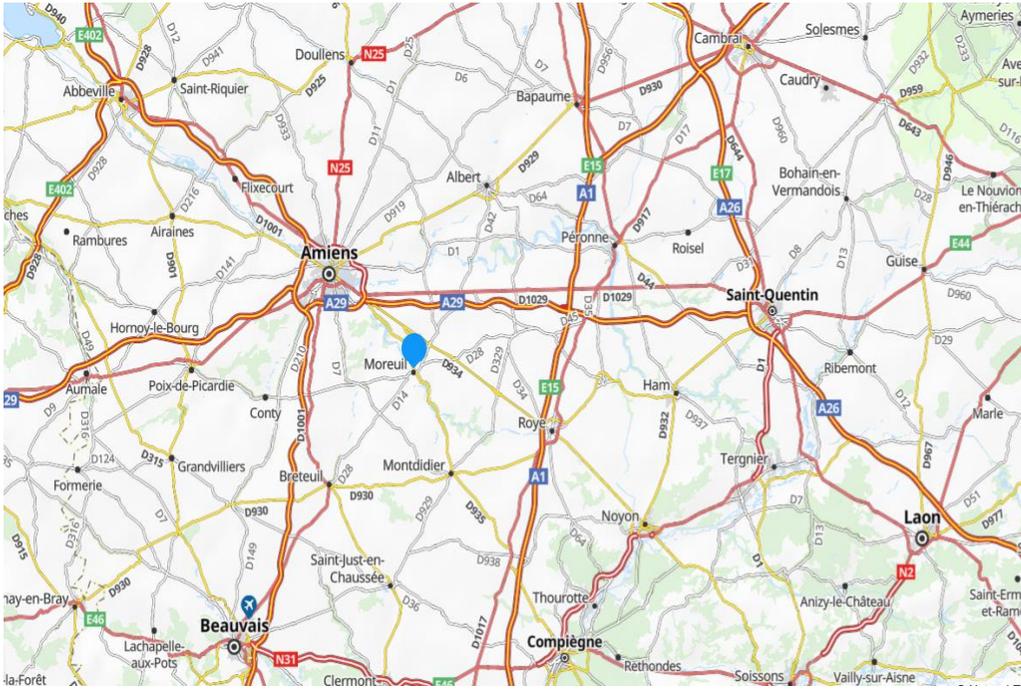
### Des actifs travaillant majoritairement en dehors de leur commune de résidence

31,3% des actifs ayant un emploi travaillent dans la commune de résidence. C'est la seule commune à l'échelle de la CCALN à avoir un indice de concentration d'emplois supérieur à 100 (=132,4 en 2019, contre 50,2 à l'échelle de la CCALN). Moreuil dispose de nombreux commerces et services ainsi qu'une zone industrielle qui regroupe de nombreuses entreprises.



Néanmoins, les  $\frac{3}{4}$  des actifs ayant un emploi travaillent dans une autre commune. On observe que les flux domicile-travail s'orientent principalement en externe vers Amiens (selon l'INSEE « flux domicile-lieu de travail, 2019 » cela représente 417 flux sortants contre 195 entrants). C'est le cas de la majorité des communes aux alentours d'Amiens.

Ces constats ont une incidence directe dans la façon d'appréhender la vie sur la commune et ces projets notamment en termes d'offre de mobilité, de stationnement ou de soutien aux commerces et entreprises. Les actifs travaillant sur la commune étant plus amenés à effectuer leurs achats et consommer (biens, loisirs, etc.) localement.



## *Une commune bien desservie et reliée à la métropole Amiénoise et aux autres villes*

### • Axes routiers et autoroutiers

Moreuil dispose d'un positionnement géographique attractif. La commune comporte un réseau dense de routes départementales :

- La D935 qui mène à Amiens en moins de 30 minutes et Montdidier en moins de 20 minutes,
- La D23 en direction du Val de Somme,
- La D84 conduisant au sud de l'EPCI, à la limite du plateau amiénois et du Beauvaisis,
- La D920 reliant la commune d'Ailly-sur-Noye.

Parmi les routes départementales, la RD 935 est celle qui comptabilise le plus de trafic avec environ 5 000 véhicules/jour dont 3% de poids lourds. La part des poids lourds augmente considérablement sur la RD 23 en provenance du Val de Somme avec 9% et de Moreuil vers Montdidier (RD935) avec 7%.

La commune est également proche de plusieurs autoroutes : 10km de l'A29 (Villers Bretonneux), 19km de l'A16 (Essertaux) et 26km de l'A1 (Roye).

### • Covoiturage

La commune ne dispose actuellement pas d'aire de covoiturage. L'idée est d'en implanter une au niveau de la gare ferroviaire, accompagnée d'un aménagement pour les vélos.

### • Réseau TRANS80

Une ligne de transport interurbain par autocar TRANS80 « Amiens-Davenescourt » dessert également la ville.

### • Réseau ferroviaire

La commune dispose d'une gare ferroviaire, ce qui représente un réel atout pour ses habitants. Une ligne SNCF est active et permet de rejoindre les villes d'Amiens (17min) et Compiègne dans l'Oise (40min).

Néanmoins, la mobilité en train demeure faible car elle reste soumise aux contraintes de la SNCF : retards ou annulation de train.

### • Déplacements intra-muros

Depuis les années 80, la commune met gratuitement à la disposition de la population un bus desservant les écoles mais aussi le centre-ville (commerces de proximité et marché hebdomadaire) et la zone industrielle. Ce service représente environ 90 000€ du budget annuel de la collectivité.

### • Mobilités douces

Aucune piste cyclable aménagée à ce jour. Une liaison piétonne et cyclable est en cours d'aménagement, en lien avec la SNCF, le long de la voie ferrée permettant de relier plus facilement et de façon sécurisée le centre-ville à la gare.

En parallèle, la CCALN engage les réflexions sur l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié et un schéma directeur cyclable dans le cadre de l'AMI Tenmod.

## L'OFFRE DE SERVICES

### *Les commerces et services de proximité : un atout pour la commune*

Moreuil est le centre-bourg le plus développé de l'intercommunalité en termes d'offre commerciale et de services. Celle-ci est essentiellement localisée en centre-ville et le long de la D935 ce qui favorise l'attractivité du centre de façon resserrée autour de la place principale.

L'offre de proximité et du quotidien est en proportion plus importante qu'au niveau régional.

La densité d'établissements est de 15,5 établissements pour 1000 habitants, un niveau supérieur de 2 points à la moyenne des communes de même taille.

Moreuil concentre l'activité commerciale la plus importante de l'EPCI.

L'offre commerciale couvre toutes les familles de produits.

Fin 2021, la CCI dénombre **95 établissements commerciaux dont 65 points de ventes avec vitrine**.

**5 grandes surfaces de plus de 300m<sup>2</sup>** (Leclerc, Carrefour Market, Gamm Vert, Leader Price et Aldi) se trouvent au nord de la ville le long de la D935.

Les enseignes nationales représentent 25% des établissements (automobile, grandes surfaces, banque et assurances).

L'activité commerciale gagne 6% en 10 ans, portée par les emplois dans les commerces alimentaires surtout dans la grande distribution. Néanmoins, on observe une diminution du nombre de commerces de bouche (poissonnerie, boucherie-charcuterie).

La municipalité, soucieuse à la fois de préserver et de développer une offre commerciale et artisanale de proximité, a instauré un périmètre de sauvegarde concernant plusieurs rues principales autour du centre-ville : République, Pierre Brossolette, Victor Gaillard, Gambetta, Carnot, Maurice

Garin, Léon Blum, Veuve Thibauville, 8 août 1918, places Norbert Malterre et Victor Hugo. Ainsi, un droit de préemption, au profit de la commune, est instauré après délibération du Conseil Municipal le 21 février 2022 sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux situés dans ce périmètre de sauvegarde.

La zone de chalandise potentielle dépasse la limite de la commune grâce à la D935 et aux routes secondaires qui convergent vers la commune et permettent à environ 14 000 habitants des communes aux alentours d'utiliser ces équipements et apporte également une clientèle de passage.

Le rapport de la CCI de juin 2021 fait tout de même état d'un taux d'évasion commerciale de 88%. Les habitants sont amenés à consommer dans l'agglomération amiénoise (26%), Montdidier (20%), Ailly-sur-Noye (5%) ou encore Villers Bretonneux (3%). Aussi, le e-commerce représente presque 6% des achats des ménages.

Un marché hebdomadaire, chaque mardi de 8h à 13h, est mis en place sur le parvis de la mairie. Il fait partie des 5 marchés hebdomadaires que propose le territoire intercommunal. Malgré une baisse de la fréquentation ressentie sur ces dernières années, le marché reste dynamique avec une moyenne de 20-25 stands chaque semaine. Le prix de 50cts le mètre favorise l'installation des marchands (environ 5€ la mètre pour un marché sur Amiens).

La commune demeure attractive avec des demandes d'installation régulières de nouveaux commerçants. Cependant, la principale problématique est l'inadéquation entre l'offre et la demande. La majorité des locaux étant en vente alors que la demande se porte davantage sur de la location.

Un second enjeu concerne la tertiarisation des locaux commerciaux qui pour la plupart propose désormais des services voire sont réaménager en logement.

Une association des commerçants et artisans de Moreuil (ACAM) a été relancée début 2022 permettant de créer une synergie commerciale, une interconnaissance et des actions communes mais qui peine encore à être investie et dynamique. Plusieurs actions ont tout de même pu voir le jour

comme un livret publicitaire des commerces et artisans et une quinzaine commerciale avant les fêtes de Noël. L'ACAM, après un an d'existence, compte une cinquantaine d'adhérents (commerçants, artisans, entreprises, auto entrepreneurs). La cotisation est de 240€/an.

La municipalité soutient autant que faire se peut les commerçants dans les actions communes qu'ils entreprennent notamment sur la communication et le soutien à l'association des commerçants. Durant la crise sanitaire, la municipalité a soutenu exceptionnellement financièrement les commerces par l'intermédiaire de bons d'achats à hauteur de 20 000€.

La CCALN a conventionné avec l'association Initiative Somme France Active Picardie qui propose, via des permanences, un accompagnement à la création d'activité, de développement ou de consolidation.

### *Une offre de services diversifiée*

La commune, en tant que principale petite centralité de l'EPCI, concentre la majorité des équipements et services à la population.

- **La petite enfance, l'enfance et la jeunesse**

Il s'agit d'une compétence intercommunale, la CCALN a récupérée la gestion directe de 2 Relais Petite Enfance, 2 crèches et 1 CAJ avec 2 antennes. Les équipements sont implantés à Moreuil et Ailly-sur-Noye.

#### L'offre d'accueil des moins de 3 ans :

5,5% de la population a entre 0 et 4 ans.

La crèche intercommunale Les Pt'Hiboux, 52 rue Veuve Thibauville, avec une capacité d'accueil de 20 places, accueille chaque semaine environ 30 enfants âgés de 10 mois à 3 ans. Celle-ci est gérée par l'intercommunalité qui a pour projet de délocaliser cette crèche (qui se situera à terme près du collège) pour créer un pôle multi-accueil et relais petite enfance répondant davantage aux

besoins et offrant des conditions d'accueil optimales de la petite enfance, des assistants maternels, des familles et des agents. Le futur bâtiment se veut innovant au regard de la transition écologique et de la performance environnementale.

Le Relais Petite Enfance (RPE) contribue à améliorer la qualité de l'accueil individuel des jeunes enfants en participant à la professionnalisation et à la valorisation des assistants maternels et gardes à domicile. Il est réparti en deux secteurs : l'un sur Moreuil, l'autre sur Ailly-sur-Noye. Il est destiné à la fois aux professionnel(le)s de l'accueil individuel (information sur l'agrément, le statut, partage d'expériences, temps collectifs avec les enfants, ressources documentaires et prêt de matériels), aux parents et futurs parents (accompagnement concernant les démarches, les aides financières et les obligations de l'employeur, rencontres dans le cadre du soutien à la parentalité) et aux enfants accompagnés de leur assistant maternel (lieu de sociabilisation, de découverte et d'animations). Le RPE propose des animations collectives sur place ou avec les partenaires du territoire (bibliothèque, maison de retraite, écoles maternelles), un espace jeux et un espace livres et contes.

Le RPE secteur Moreuil concerne le territoire Avre Luce : 18 communes sur les 21 concentre, en 2022, 112 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s dont 92 qui exercent actuellement et proposent 362 places au total. On constate une diminution constante du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire (158 en 2018) du fait notamment d'une population vieillissante. A ce jour, l'offre de places d'accueil est supérieure à la demande. Les raisons peuvent s'expliquer par la diminution de la part des enfants de moins de 3 ans, l'absence de travail pour au moins l'un des deux parents ou le travail à temps partiel, le recours à l'entourage et à la famille a également augmenté. Les assistant(e)s maternel(le)s sont de plus en plus sollicité(e)s sur des horaires atypiques, périscolaires ou vacances scolaires ce qui complique la gestion (disponibilité et souplesse) et l'attractivité du métier. La coordonnatrice du secteur mène aussi autant que faire se peut des actions et activités collectives

à l'extérieur du local afin de faire découvrir les autres lieux culturels et de loisirs aux familles.

#### L'offre d'accueil de l'enfance et de la jeunesse :

6,8% de la population a entre 10 et 14 ans et 5,9% a entre 15 et 19 ans.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la CAF, un diagnostic enfance-jeunesse a été réalisé fin 2018 et restitué en février 2019 par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Somme (PEP 80).

#### L'accueil périscolaire :

La CCALN compte 7 accueils périscolaires. Celui de Moreuil est géré par l'espace enfance chaque matins, midis, soirs et mercredi avec restauration.

#### L'accueil de loisir extrascolaire :

La CCALN compte 7 accueils extrascolaires (maternel et primaire de 3 à 12 ans). Ces accueils fonctionnent pendant les vacances scolaires. A Moreuil, le centre de loisirs est ouvert tous les jours à chaque période de vacances scolaires de 7h30 à 18h.

Les tarifs de chaque accueil sont arrêtés chaque année par délibération du Conseil Municipal et varient en fonction du quotient familial.

Le Centre Animation Jeunesse (CAJ) est mis en place par la CCALN qui détient la compétence jeunesse. Il s'agit d'une structure d'accueil collectif adaptée aux adolescents entre 12 et 17 ans. La CCALN a délégué l'animation de son CAJ aux professionnels de l'association PEP 80. Le CAJ est ouvert sur les périodes de vacances scolaires et accueille environ 70 à 90 jeunes au sein des locaux du collège de Moreuil. Une coordination avec le CAJ d'Ailly-sur-Noye est en place (un seul CAJ maintenu lors des petites vacances à Pâques par exemple). Un ramassage en car est organisé par l'intercommunalité. Les jeunes peuvent ainsi profiter d'un lieu d'accueil et de loisirs favorisant autant que faire se peut

leur responsabilisation (co-construction du programme d'activités et de sorties).

Les professionnels des structures d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse font partie du « réseau parentalité » du territoire.

La CCALN dispose d'un agrément collectif service civique permettant l'accueil de jeunes en service civique sur l'ensemble du territoire intercommunal. Celui-ci s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap), sans condition de diplômes ni d'expériences et consiste en un engagement volontaire pour la réalisation d'une mission d'intérêt général (de 6 à 8 mois-24 heures minimum par semaine), parmi 5 missions-type agréées : culture et loisirs, solidarité, environnement, éducation pour tous, solidarité. Une coordinatrice est recrutée depuis mai 2022 pour développer le dispositif et accompagner les structures d'accueil et les jeunes. En 2022, 12 jeunes ont été accueillis. L'offre et l'accompagnement s'étoffent au fil du temps notamment en lien avec les associations spécialisées telles que « service civique solidarité séniors » développant des missions auprès des séniors afin de rompre l'isolement et créer du lien social.

Afin de favoriser la participation citoyenne des jeunes et de prendre en compte leurs besoins et attentes, la municipalité a mis en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Celui-ci est composé de 12 jeunes moreuillois scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, nommés pour une durée de deux ans renouvelables sur la base du volontariat. Les membres du CMJ sont forces de propositions et plusieurs projets ont été mis en place à leur initiative (La malle aux histoires, action téléthon, visites et parcours citoyen, etc.).

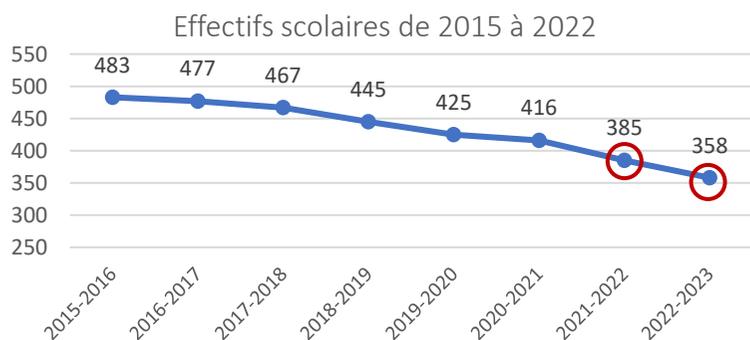
- **L'offre d'enseignement**

Le premier degré regroupe 2 écoles maternelles et 2 écoles primaires avec une restauration scolaire, représentant 358 élèves pour l'année scolaire 2022-2023 encadrés par 17 instituteurs.

- École maternelle Gavroche, rue Winston Churchill, avec 65 élèves dont 2 élèves en Très Petite Section (TPS), répartis en 3 classes depuis 2013.
- École maternelle Pablo Picasso, Place Victor Hugo, avec 62 élèves dont 3 en TPS.
- École primaire Lucie Aubrac A, rue du Maréchal Leclerc, avec 112 élèves du CP au CE2.
- École primaire Lucie Aubrac B, rue Veuve Thibauville, avec 174 élèves du CE2 au CM2 et une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire en école (ULIS-toutes sections confondues).

L'année 2015-2016 marque la fusion de l'école maternelle Pablo Picasso avec l'école primaire Lucie Aubrac, répartis 15 classes.

Tout établissement et section confondus, les effectifs sont en diminution depuis plusieurs années conduisant à des fermetures de classe (perte de 125 élèves entre 2015 et 2022). Une première fermeture de classe est décidée par l'Académie en juin 2021 (soit 14 classes en septembre 2021) et, une seconde fermeture de classe a lieu en juin 2022 (soit 13 classes en septembre 2022).



La commune adhère à l'association du Passeport du Civisme : conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce « Passeport » propose aux élèves de CM2 de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Tout au long de leur parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action. En fin d'année un diplôme vient récompenser la réalisation de leur parcours.

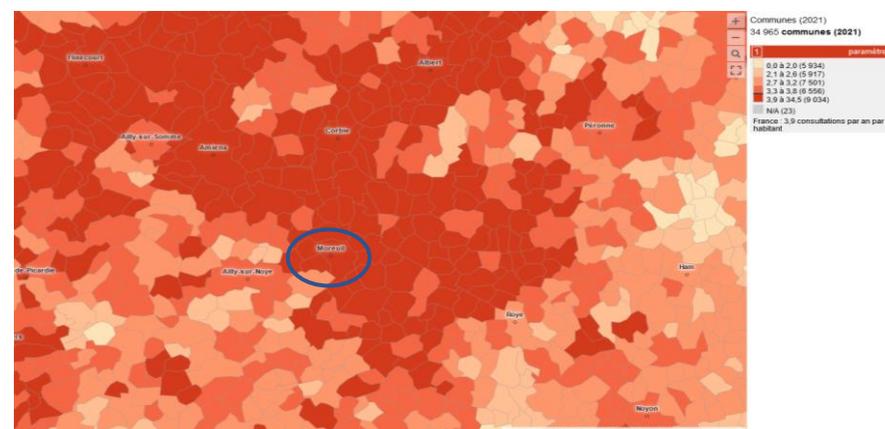
Pour le second degré, le collège Jean Moulin accueille 489 élèves (année scolaire 2022-2023) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, représentant un total de 19 classes.

Pour le lycée, les Moreuillois se dirigent soit à Montdidier, soit à Amiens.

La municipalité offre des kits scolaires pour les élèves qui effectuent leur rentrée en CP et en 6<sup>ème</sup>.

- **La santé**

L'indicateur d'« Accessibilité Potentielle Localisée » rend compte de la disparité territoriale d'offre de soins. Plus il est élevé, plus l'accès aux médecins généralistes est important. Selon cet indicateur, l'accès aux médecins généralistes est élevé en Hauts-de-France (4,4 consultations par an par habitant) et cela se retrouve également sur le Département (4,5 contre 3,2 dans l'Oise), l'intercommunalité (4,1) et à Moreuil (4,2).



*Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes (consultations par an par habitant), 2018, Observatoire des territoires.*

L'offre médicale est hétérogène avec sept médecins, six infirmiers, trois cabinets de kinésithérapeute, un dentiste, deux podologues, un psychologue, un psychomotricien, un ostéopathe, un cabinet d'imagerie médicale, deux vétérinaires et deux pharmacies. En complément, une maison de santé portée par la CCALN devrait ouvrir d'ici 2023-2024 en cœur de bourg.

L'offre pour les personnes âgées :

La commune dispose d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), le seul à l'échelle intercommunale, proposant 89 places (dont 12 lits Alzheimer) et 2 places d'accueil temporaire. Il est rattaché au groupement « Sénéos » issu de la fusion en 2019 de 6 EHPAD (dont 3 avec unité sécurisée) répartis sur le territoire métropolitain. A ce jour, l'EHPAD accueille 87 personnes dont 35 étaient domiciliés sur le canton de Moreuil et 19 à Moreuil même, la moyenne d'âge des résidents est d'environ 85 ans (une majorité de personnes de plus de 90 ans mais aussi des personnes plus jeunes (55-65 ans) confrontées à des maladies psychiques). L'EHPAD de Moreuil a régulièrement des demandes y compris de personnes extérieures mais n'est pas engorgé, l'attente pour une place en maison de retraite a largement diminué ces dernières années au niveau départemental.

Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) rattaché à l'EHPAD est également proposé avec 39 places, financé intégralement par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

On recense également un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) géré par la Communauté de Communes en lien avec le CIAS, réparti en deux secteurs : Moreuil (25 agents) et le Val de Noye (15 agents). Le nombre d'effectifs actuel du SAAD ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes et des besoins du territoire intercommunal ce qui génère une liste d'attente. Les missions classiques du SAAD (accompagnement pour les actes essentiels de la vie) prennent fin dès lors que la personne est en grande perte d'autonomie au profit du SSIAD compétent en matière de soins.

En complémentarité, un Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) du Syndicat Intercommunal du Sud Amiénois (SISA) à Boves propose un SSIAD et un SAAD et intervient sur 50 communes des secteurs de Boves et Ailly sur Noye. Le service regroupe : un service de soins à domicile pour personnes âgées de 60 ans et plus (55 places attribuées par l'ARS), un service de soins à domicile pour Adultes Handicapés de moins de 60 ans (10 places attribuées par l'ARS) et un service prestataire d'auxiliaire de vie pour adultes handicapés (conventionné avec le Conseil Départemental).

Ce type de structure, qui concourt au maintien à domicile, est amené à progresser, à la fois par le souhait des personnes de rester à domicile, mais aussi par l'évolution démographique attendue d'ici 2025. Ainsi les orientations gouvernementales à venir parlent d'un « virage domiciliaire » en faveur du bien vieillir à domicile. Les interventions et dispositifs de soins et d'accompagnement à domicile devront se développer, avec un appui à la coordination des différents professionnels de santé intervenants auprès de la personne ; et, dans le même temps, les établissements d'accueil devront être davantage médicalisés pour prendre en charge les personnes très dépendantes à un âge plus avancé et dont les éventuelles maladies seront plus importantes à gérer en fin de vie.

Nb de bénéficiaires au 31/12/2022	MOREUIL
Aide-ménagère personnes âgées	3
Aide-ménagère personnes handicapées	3
Allocation compensatrice tierce personne	2
Allocation personnalisée autonomie-domicile	39
Allocation personnalisée autonomie-établissement	31
Hébergement en accueil familial -60 ans	0
Hébergement en accueil familial +60 ans	4
Hébergement en établissement -60 ans	8
Hébergement en établissement +60 ans	11
PCH adulte à domicile	22
PCH adulte en établissement	3
PCH enfant à domicile	3

Téléassistance	38
----------------	----

L'offre pour les personnes en situation de handicap :

Aucune structure d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap n'est implantée sur la commune et ses alentours proches.

Plusieurs associations proposent des établissements et services (EA, ESAT, IME, accueil de jour, foyer de vie, habitats diversifiés, etc.) sur l'ensemble du département : Adapei 80, ADSEA 80 ou encore EPSoMS.

En complément de pôle emploi, Cap Emploi Somme favorise l'embauche et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises. Une permanence dans les locaux de pôle emploi à Montdidier est assurée sur rendez-vous par deux chargés de relation employeurs.

Données MDPH 2022			
Nb dossiers déposés	361	Nb de bénéficiaires	355
AAH	97	AAH	145
AEEH	23	AEEH	25
RQTH	88	RQTH	185
Délai d'instruction (en mois)	2,45		

- **Sport, loisirs**

La commune dispose de plusieurs équipements de sport ou de loisirs. L'offre est tournée à la fois vers une gamme de proximité (city-stade inauguré en août 2022, terrains de football et de tennis, boulodrome, aire de jeux, stand de tirs) qu'une gamme intermédiaire ou supérieure (skate-park, piscine intercommunale ALMEO).

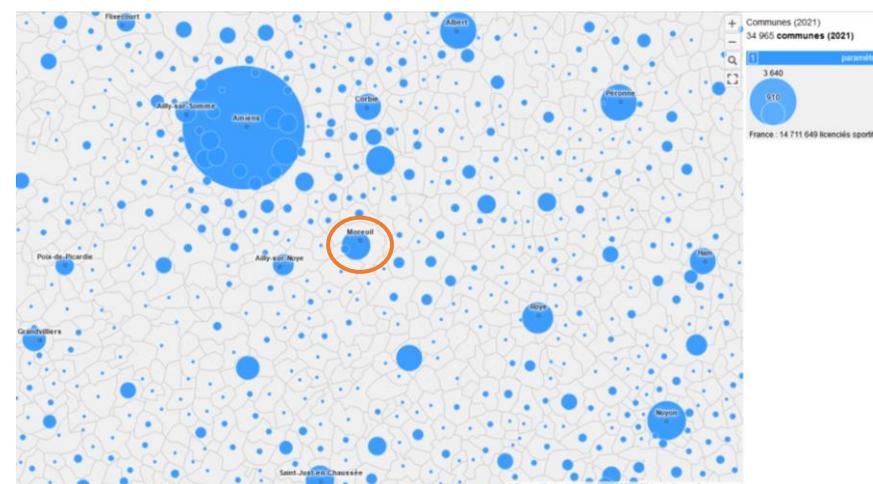
La plupart de ces équipements est regroupée au « parc des sports », rue Maurice Garin. Celui-ci offre une diversité d'espaces sportifs et de loisirs dans un cadre agréable et verdoyant.

La commune dispose d'un terrain qu'elle avait mis à disposition d'une association de paintball mais il est inutilisé depuis 2020.

Un centre équestre « les écuries du cèdre » propose des activités et stages autour du cheval et de l'équitation.

Un camping situé à Castel propose des activités et animations ponctuelles.

En 2018, l'observatoire des territoires recense à Moreuil 36,1 licenciés sportifs pour 100 habitants pour un total de 1 427 licenciés sportifs. La moyenne départementale est de 21,3 pour 100 habitants.



Nombre de licenciés sportifs, 2018, Observatoire des territoires.

- **Le tissu associatif**

En 2022, 58 associations sont présentes sur la commune dans les domaines de la culture, des arts, des aînés, de l'entraide, de l'action sociale et de la défense des droits, des anciens combattants, de l'écologie ou du sport.

Les associations sportives représentent presque 40% du total des associations moreuilloises.

Une vingtaine de salles et/ou équipements sont dédiés à la pratique associative.

Le budget de la ville alloué au soutien de la vie associative (subventions, actions, forum des associations) représente 128 500€.

Les associations sont source de vitalité et de dynamisme dans le milieu rural.

- **La culture**

Après deux années impactées par la crise sanitaire, les évènements culturels ont repris avec des programmations ponctuelles et quelques actions ciblées sur l'année 2022.

Pour 2023, l'objectif est de proposer une saison culturelle amplifiée et planifiée avec des expositions éducatives, des animations, des ateliers et des rencontres à destination des scolaires et du tout public.

Plusieurs évènements et animations annuels ont lieu de façon récurrente :

- Moreuil en fête en période estivale : réderie et marché artisanal, exposition de voitures, forum des associations,
- Foire d'automne : réderie et fête foraine,
- Fête foraine,
- Fête de la musique,
- Feu d'artifice du 14 juillet,
- Cinéma en balade (FMRJC),
- Village de la prévention,
- Marché de Noël, etc.

La commune dispose d'une salle de spectacles/salle des fêtes Antoine Vitez d'une capacité de 230 places. Elle bénéficie d'un positionnement central, donnant sur la place Victor Hugo. La salle a fait l'objet d'un rafraîchissement intérieur en 2022. L'état extérieur (devanture, signalétique) nécessite également des travaux de rénovation et de modernisation.

### La médiathèque :

La commune dispose d'une médiathèque en cœur de bourg proposant une large collection d'ouvrages adultes et enfants. Selon la DRAC, les bibliothèques représentent la première porte d'entrée à la culture dans les territoires ruraux.

Cet établissement est sous exploité et demande à être rénové et dynamisé afin de rayonner au-delà de la commune. 6 000€ de budget annuel sont alloués pour le développement d'actions avec la médiathèque et en faveur des différents publics ciblés (Famille, Associations, Adolescents et Jeunes adultes). Un cabinet d'étude est mandaté depuis 2022 pour réaliser une étude pré-opérationnelle et réfléchir au devenir du lieu (travaux aménagement, développement des usages, évolution du fonctionnement, etc).

L'association amiénoise « En Savoir + » accompagne la ville dans la mise en place d'un Repair Café.

Un conservatoire de musique est aussi implanté sur la commune, à côté de la gare ferroviaire.

Les temps forts et animations des associations participent également à la vie culturelle de Moreuil.

- **Solidarité et accès aux droits**

Outre le premier accueil possible à la mairie de Moreuil, les habitants sont orientés vers les équipements administratifs et services pour la plupart tous rassemblés dans un seul et même lieu au 13 rue Maurice Garin.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est implanté sur la commune. Il permet à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes d'accéder à leurs droits par l'intermédiaire de la présence de plusieurs professionnels du social ainsi que les permanences de partenaires.

La Maison France Services labellisée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, est portée par la CCALN. Elle offre dans un unique lieu un accompagnement dans les démarches administratives, sociales et juridiques par la mise en place de

permanences avec un large panel d'organismes (Département, MDPH, CAF, CPAM, pôle emploi, MEEF, CARSAT, MSA, Initiative Somme France Active Picardie, etc.).

Un médiateur numérique propose un accompagnement dans les démarches dématérialisées mais surtout une aide à la prise en main de l'outil informatique via des ateliers individuels ou collectifs sur l'ensemble du territoire.

100% de la commune est couverte en 4G par a minima un opérateur. Par contre le raccordement des communes sur le Département se fait progressivement depuis 2012. A Moreuil, l'accessibilité de la fibre optique devrait être réalisée d'ici fin 2022.

La Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (MDSI) rattachée au territoire Somme Santerre (5 sur les 22 qui composent la Somme).

Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Une antenne de la Maison de l'Entreprise, l'Emploi et de la Formation (MEEF) dans les locaux du CIAS pour orienter et accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans révolus sortis du système scolaire. Au 25 octobre 2022, 97 jeunes inscrits. Le profil des jeunes accompagnés est varié : déscolarisation et ne savent pas ce qu'ils veulent faire, sortis de système scolaire car ne convient pas, problème de harcèlement scolaire en hausse chez les mineurs, recherche d'une alternance, besoin d'une structure intermédiaire pour avoir un contrat d'alternance, problème de mobilité, difficultés sociales et financières, etc.

Une antenne de la Banque Alimentaire est également accessible dans la cour du CIAS.

Un Espace de Vie Sociale (EVS) géré par la CCALN qui a délégué l'animation à l'association PEP 80 est implanté à Moreuil dans les anciens locaux du siège de la CCALN.

L'accès aux droits s'illustre également par la présence régulière du bus de la CARSAT, de permanences à la mairie de la mutuelle Mutualia.

Un bureau de Poste, donnant sur la place Victor Hugo, est ouvert quotidiennement.

Enfin plusieurs actions de solidarité en direction des aînés sont organisées par la municipalité : goûter des aînés à partir de 65 ans, animations dansantes, colis des aînés à partir de 70 ans (Pour 2022, 547 colis ont été distribués en fin d'année), colis pour les demandeurs d'emploi (160 colis en 2022), galette dansante, etc. La volonté municipale pour 2023 est de proposer au moins un temps fort par mois en lien avec les séniors et/ou l'intergénérationnel.

- **Prévention et sécurité**

La gendarmerie située rue du Cardinal Mercier est composée de 13 sous-officiers et 2 gendarmes adjoints qui assurent la sécurité publique et le maintien de l'ordre public. Les agents travaillent en étroite collaboration avec l'équipe municipale et les agents de la police municipale.

L'équipe de la police municipale est basée au sein des locaux de l'hôtel de ville et est composée de : un chef de brigade recruté en 2021, un brigadier et un agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) depuis l'été 2022 afin de sécuriser les entrées et sorties d'écoles et d'accompagner la police du stationnement.

Un système de vidéoprotection a également été mis en place avec une vingtaine de caméras installées notamment à chaque entrée de ville, avec l'aide de la Fédération Départementale de l'Énergie et du Département de la Somme.

## DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

### EMPLOI ET FORMATION

#### Un faible niveau de formation

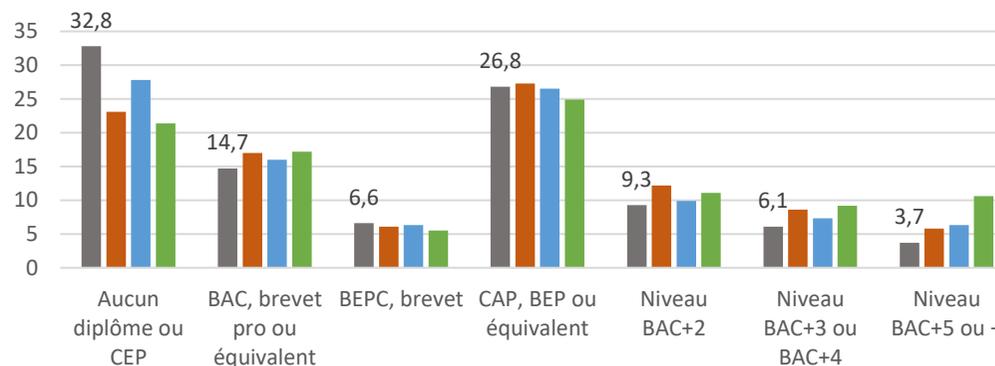
La population moreuilloise est globalement moins diplômée qu'au niveau du département et l'écart se creuse encore plus en comparaison à la moyenne nationale. La part des non diplômés à Moreuil est supérieure de 5 points à celle de la Somme et de plus de 10 points par rapport à la moyenne française. La majorité des habitants ne disposent d'aucun diplôme ou d'un niveau CAP, BEP ou équivalent.

Plus le niveau de diplôme est élevé et moins la population de Moreuil est représentée. A partir du BAC et des niveaux supérieurs, la part des moreuilloises et moreuillois est en baisse constante et, toujours inférieure au reste de la population. Cela corrèle avec une diminution du taux de scolarisation après 16 ans (c'est par exemple 12 points de moins en comparaison avec le taux de scolarisation des 18-24 ans à Ailly-sur-Noye). Ainsi, des actions peuvent être développer en faveur de l'orientation scolaire, du soutien à la formation et à l'insertion, de l'aide aux devoirs ou plus généralement de l'ouverture culturelle, éducative et sociale.

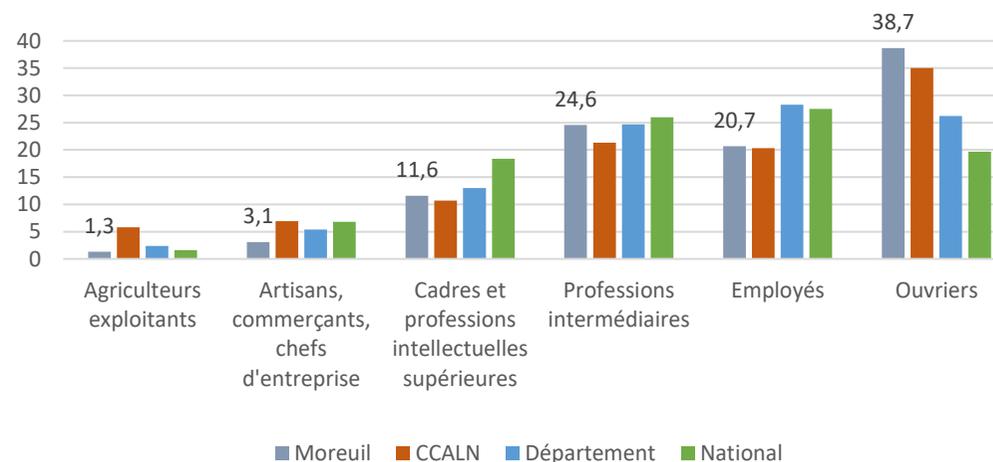
#### Une surreprésentation des ouvriers

Les ouvriers et employés sont majoritairement représentés par rapport aux cadres ou professions intermédiaires.

Diplôme le + élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (%)



Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2019 (%)

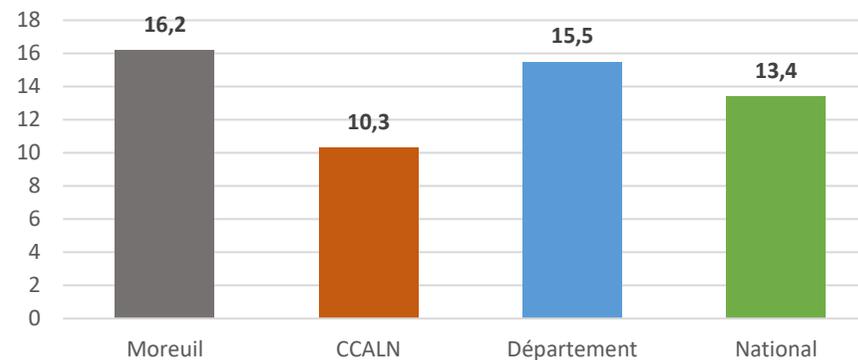


### Un taux de chômage élevé

La catégorie des actifs regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs dans la population des 15 à 64 ans. On compte 74.2% d'actifs à Moreuil ce qui est quasi équivalent au taux national et supérieur à celui du département. Néanmoins, c'est le taux de chômeurs qui est supérieur à la moyenne nationale avec 12% contre 9.6% (et 11% pour la Somme).

Le taux de chômage, quant à lui, est de 16,2% en 2018, le plus élevé parmi les communes de l'intercommunalité. Bien que le taux de chômage des jeunes diminue progressivement, il reste le plus élevé.

Taux de chômage des 15-64 ans en 2019 (au sens du recensement)



### Les secteurs du commerce et de l'industrie pourvoyeurs d'emplois

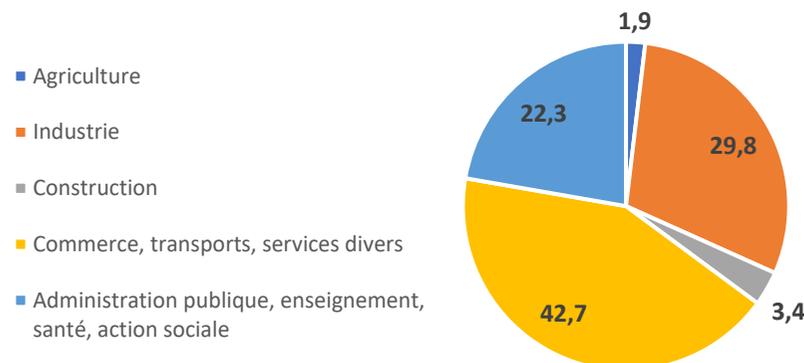
Le secteur du commerce, le secteur industriel, ainsi que celui du tertiaire regroupant « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » représentent les principaux secteurs employeurs.

Aux échelles départementale et nationale, le poids du secteur industriel n'est pas aussi important.

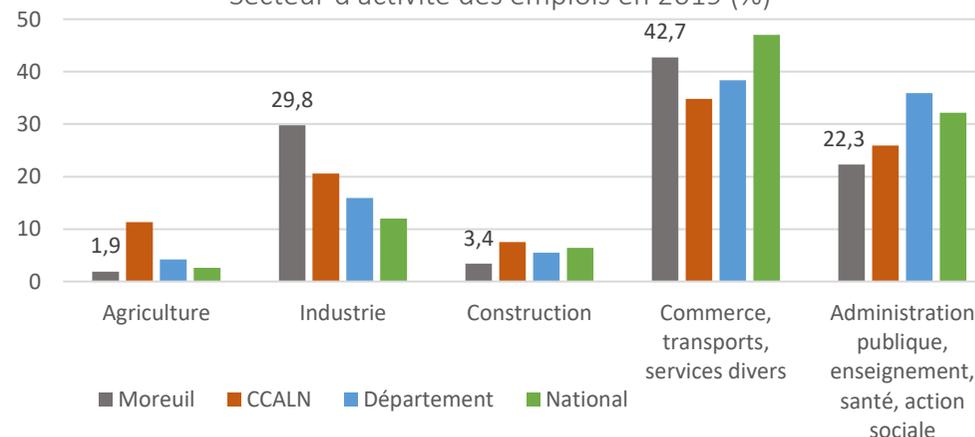
En 2019, avec environ 2 000 emplois, la commune regroupe 41% des emplois de l'intercommunalité.

Avec l'arrêt du textile sur le territoire, la zone industrielle s'est progressivement développée depuis les années 1990. Depuis, elle regroupe de nombreuses entreprises sur environ 50ha : une fabrique textile, un fournisseur de béton, un magasin de peinture, un entrepreneur spécialisé dans l'isolation, un magasin de matériel industriel, un carrefour market, un garage, un fabricant de papier peint, un service logistique, un grossiste, un service de marketing internet, une entreprise d'article de jardinage et d'animalerie, une station essence, un concessionnaire automobile, une entreprise de stockage, un magasin d'article d'emballage).

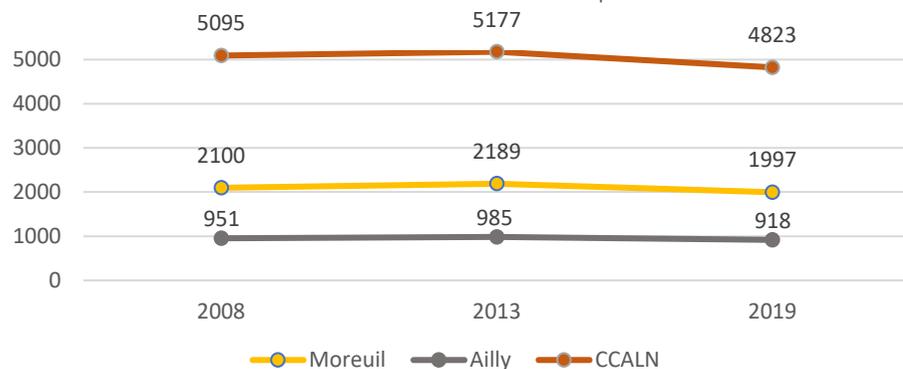
Secteur d'activité des emplois locaux en 2019 (%)



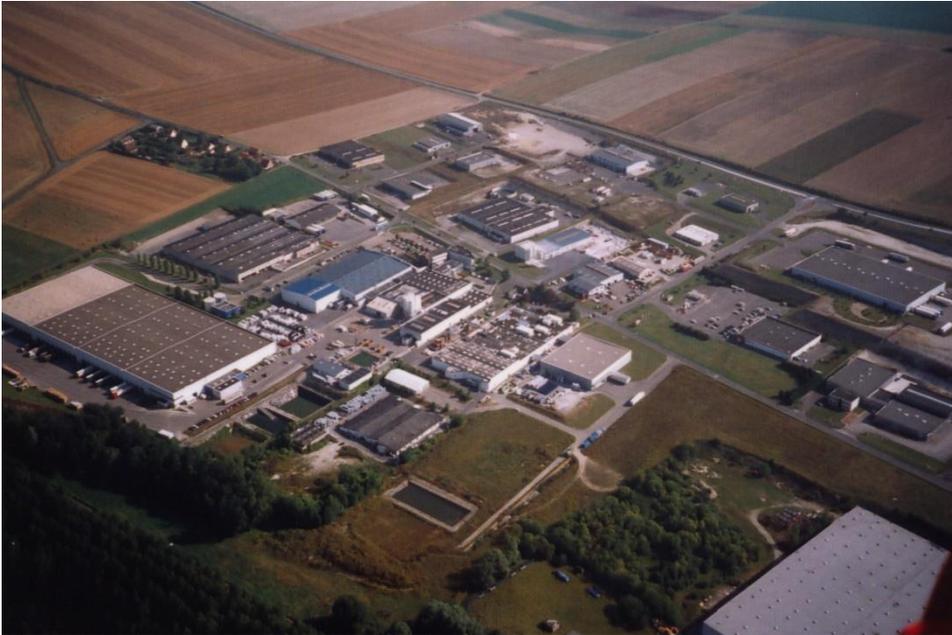
Secteur d'activité des emplois en 2019 (%)



Évolution du nombre d'emplois

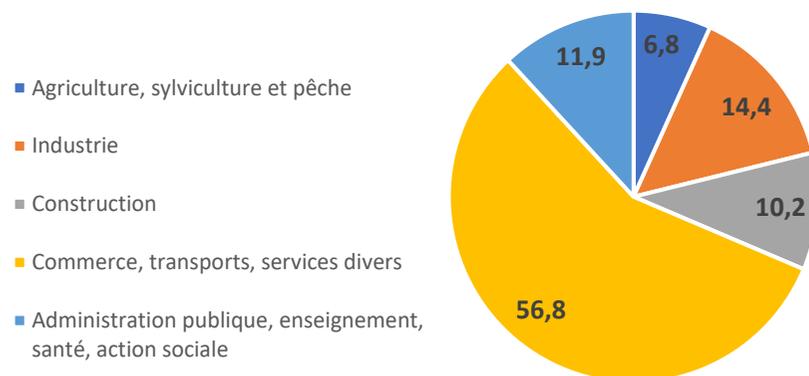


Zone industrielle

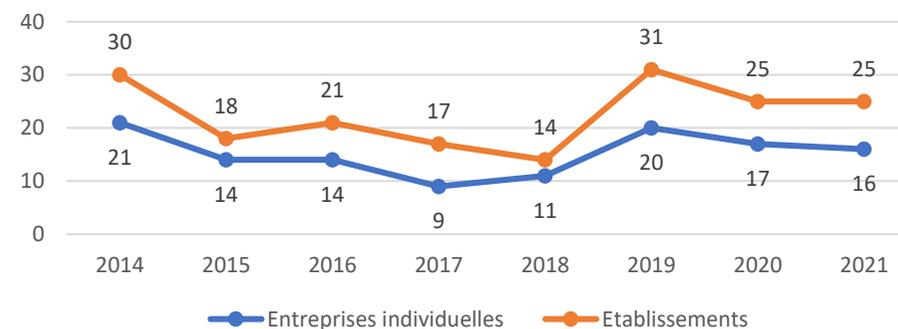


## Les établissements actifs employeurs

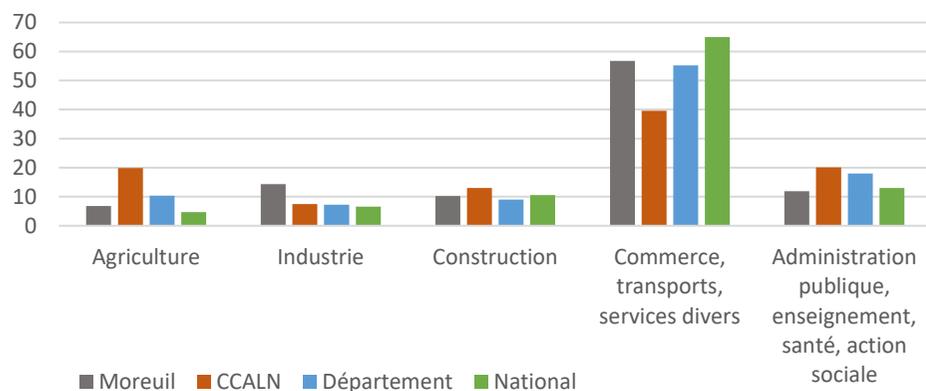
Établissement actifs employeurs par secteur d'activité agrégé, fin 2019 (%)



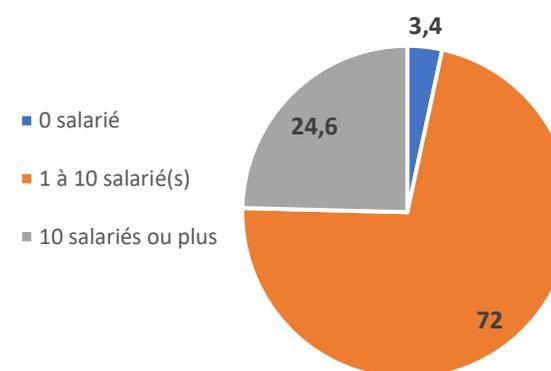
Evolution du nombre de créations d'entreprises et d'établissements depuis 2014



Établissement actif employeur par secteur d'activité agrégé, fin 2019 (%)



Répartition des établissements actifs employeurs par taille, fin 2019 (%)



## TOURISME ET PATRIMOINE

### *Des activités et sites touristiques à développer*

L'Office de Tourisme de la CCALN est localisé à Ailly-sur-Noye. L'Office est le point d'accueil et d'informations des visiteurs sur le territoire : Plus de 800 personnes ont fréquenté le guichet en 2022 principalement pour obtenir des renseignements sur les fêtes et manifestations du territoire ou les activités proposées. La plupart des visiteurs proviennent du Département ou des départements proches.

Les deux évènements forts de l'intercommunalité se trouvent à Ailly-sur-Noye : le Souffle de la Terre raconte l'histoire de la Picardie en son et lumière depuis 32 ans, avec 8 à 10 dates en août et septembre, il rassemble 850 bénévoles et entre 18 000 et 25 000 spectateurs chaque année. Et à Folleville : les Médiévales associant tournois, troupes de danseurs et de musiciens fabliaux, artisans et repas médiévaux. Depuis 2002, cet évènement dure sur un week-end fin août et rassemble 300 bénévoles et environ 8 000 visiteurs par an.

Plusieurs circuits de randonnée pédestre (31) ou VTT sont recensés à l'échelle de l'intercommunalité. Trois sont proposés sur Moreuil et ses alentours proches : « circuit des Hayettes » de 3km, « sur les traces de Sire Bernard » boucle de 15km de Moreuil à Braches, « circuit de l'Avre et du bois de la Corne » de 9,5km au départ de Castel.

Le Marais de Génonville, situé sur le D935 en direction de la Neuville-Sire-Bernard, est un espace naturel de 40 hectares dans un méandre de l'Avre. Le site bénéficie d'un Arrêté de Protection de Biotope depuis le 16 Juillet 1991, il est également retenu comme SIC/pSIC (Tourbières et Marais de l'Avre), dans le cadre du réseau européen Natura 2000. Il prend en compte les enjeux liés à la biodiversité et la protection de la faune et la flore et est géré, depuis 2010, par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Ce site semble sous-fréquenté par les riverains du fait de sa méconnaissance et/ou de son difficile accès. En effet, le marais ne dispose actuellement pas d'autres accès que celui par la voie départementale ne permettant pas aux randonneurs, cyclistes ou aux familles de s'y rendre directement par la ville avec des liaisons douces et façon sécurisée et agréable.

L'étang est surtout utilisé par les pêcheurs.



*Marais de Génonville*

L'association « mémoire du Santerre » gère un musée et mène des actions ponctuelles pour entretenir et valoriser le passé industriel et le savoir-faire d'antan dans le domaine du textile et la bonneterie dans le Bas-Santerre.



*Musée de la bonneterie*

La commune recense plusieurs producteurs locaux : la crèmerie du Santerre, la ferme Saint-Christophe (vente le vendredi et le samedi matin), le Pigvert à Castel (ouverture boutique du mardi au samedi), une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) propose aussi une distribution de produits locaux tous les jeudis de 18h à 19h.

Deux restaurants traditionnels/brasseries : le Douze (capacité de 55 personnes, ouvert du lundi au vendredi, uniquement les midis) et le Relais de l'Avre (capacité de 80 personnes, ouvert du dimanche au vendredi, uniquement les midis). Plusieurs offres de restauration rapide : 2 kebabs et 2 pizzerias.

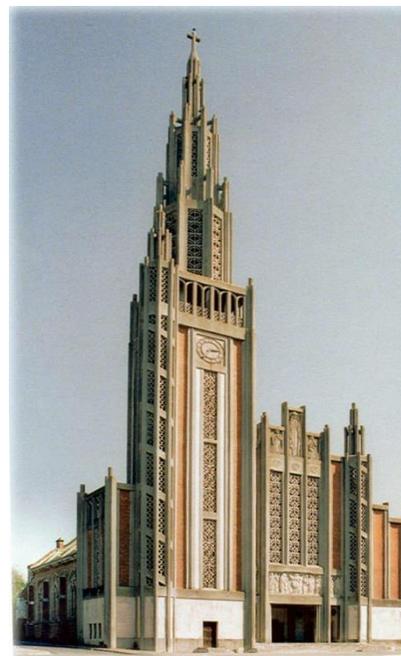
### **Un patrimoine à valoriser**

- Église Saint-Vaast : protégée au titre des monuments historiques depuis 1994. Son histoire est liée à la reconstruction, celle-ci ayant été rasée en 1918 puis reconstruite en conservant un aspect art-déco.
- Anciens vestiges du château : La Glacière, la tour de l'amirauté du château.
- Monument au 31<sup>e</sup> corps d'armée et le mémorial de la brigade de cavalerie canadienne, à la sortie de Moreuil, direction Démuin.
- Cimetière militaire « Moreuil communal cemetery allied extension », rue du 8 mai 1945.

Le patrimoine bâti de la commune reste faible par rapport à d'autres communes et peu attractif. La municipalité tente de mettre en avant son patrimoine en s'inscrivant dans une démarche de valorisation notamment avec l'organisation des journées du patrimoine. Tout ceci reste à développer et faire connaître aux Moreuillois et au grand public.

Par ailleurs, des visites avec les scolaires sont organisées de façon plus régulières (musée de la bonneterie, glacière).

Une exposition autour de l'histoire de Moreuil a déjà eu lieu. Celle-ci nécessiterait d'être actualisée et proposée de façon ponctuelle.



*Eglise Saint-Vaast*



*Entrée de la Glacière*



*Fond de la Glacière*



*Ancienne tour du château*

### *Une offre en hébergements touristiques très limitée*

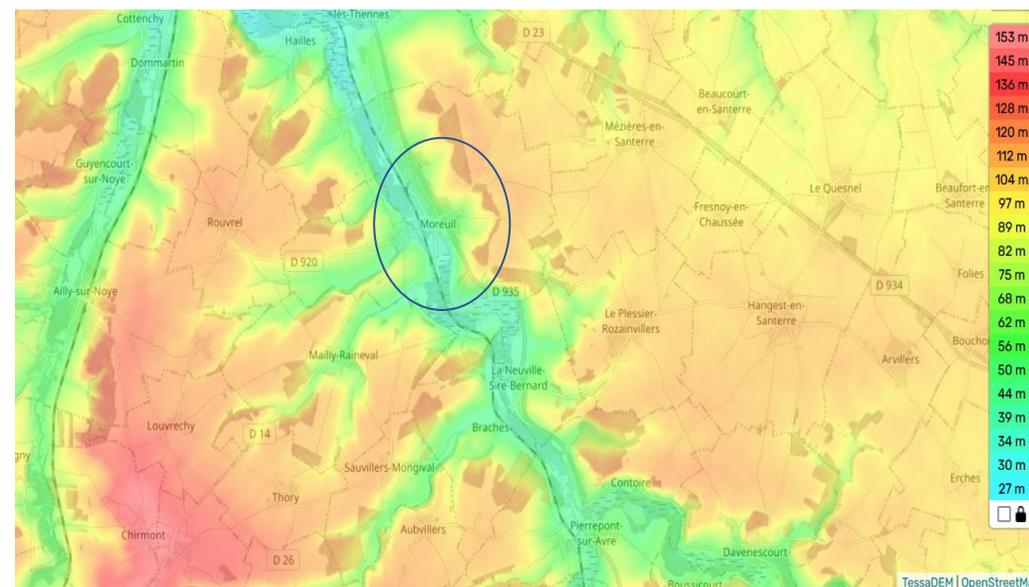
L'offre en hébergement touristique est très limitée sur la commune. Aucune chambre d'hôtes, aucun gîte ou meublé de tourisme ne sont recensés.

Cependant, Moreuil dispose du seul camping de l'intercommunalité situé à Castel. Il propose des locations de mobil homes, des parcelles viabilisées pour les caravanes, des emplacements pour les tentes ainsi qu'une aire de camping-car équipée pour un total de 80 emplacements sur un terrain de 15 hectares.

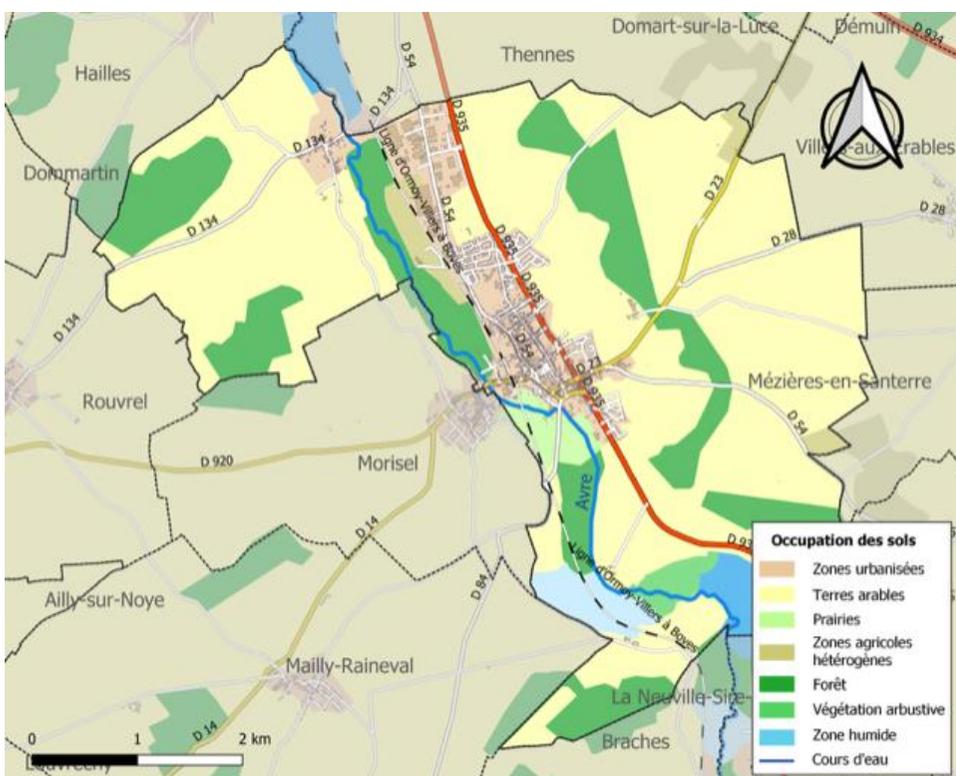
## DYNAMIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉCOLOGIQUE

### Relief et occupation des sols

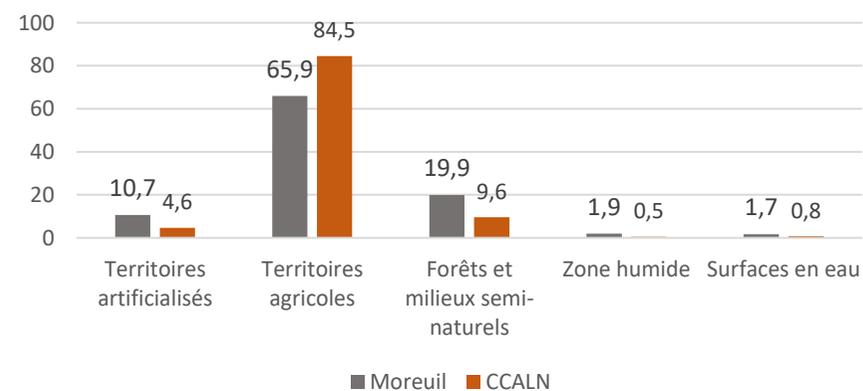
Sur le territoire Avre Luce Noye, le relief est dessiné par les cours d'eau. Ainsi on retrouve une basse altitude tout au long de l'Avre (moins de 35m), de même qu'en périphérie (moins de 50m). Une altitude plus élevée est délimitée à l'est de la D935 et en entrée de ville par la D23 (entre 110 et 125m).



Carte topographique Moreuil, altitude, relief.



Part des surfaces selon l'occupation du sol, en 2018 (%)



## Identité paysagère

Le territoire Avre Luce Noye s'inscrit entre deux entités paysagères : le Santerre et l'Amiénois. Traversée par l'Avre, la commune de Moreuil a un paysage de vallée.

Contrairement à l'ensemble des communes de la CCALN, Moreuil et Ailly-sur-Noye ne rentrent pas dans la catégorie des « villages » mais sont plutôt considérées comme des villes possédant une organisation complexe et étagée.



Complexe : qui ne présente pas de forme urbaine aisément identifiable et construit autour des axes viaires présents. Les constructions sont implantées de façon aléatoire le long de ces axes. La centralité est plus ou moins marquée et se situe souvent au carrefour le plus important de la commune.



Étagée : construite le long d'un cours d'eau et sur ses coteaux, les constructions sont implantées de façon étagée et la centralité est souvent proche des points bas.

## Consommation et production d'énergie

La municipalité a engagé une analyse énergétique globale sur la plupart des bâtiments communaux, notamment des écoles.

De manière générale, l'état des bâtis est ancien et énergivore.

Plusieurs travaux de réfection sont engagés depuis 2020 afin de palier progressivement aux défaillances d'isolation et de déperdition énergétique : isolation et rénovation de la toiture de l'espace enfance, rénovation de la toiture de l'école Gavroche, rénovation énergétique du centre culturel (isolation plancher haut), etc.

Ces rénovations entraînent un coût d'investissement important pour la commune et nécessitent d'être échelonnées et priorisées sur plusieurs années.

Au regard de la dynamique de transition écologique mais aussi de la conjoncture actuelle (baisse du pouvoir d'achat, hausse des prix de l'énergie, etc.), une réflexion globale est souhaitée en faveur de la réduction de la consommation énergétique communale avec plusieurs actions :

- 90% de l'éclairage public de la commune a été remplacé par des ampoules LED, ce qui équivaut à une économie d'énergie de 60%,
- Coupure de l'éclairage des bâtiments architecturaux de mi-octobre à mi-avril
- Réflexion sur l'extinction de l'éclairage public le soir sur une tranche horaire définie et limitée (proposition entre 00h30 et 04h30), ce qui permettrait une économie annuelle d'énergie d'environ 33%.
- Diminution de la durée de mise en place des illuminations de Noël (installation progressive à partir du 12 décembre et désinstallation dès le 4 janvier, soit environ 15 jours d'illumination de moins sur la période),
- Sensibilisation des clubs sportifs à la limitation de l'éclairage (ex. terrain de football).

## Actions de prévention et de sensibilisation

- Végétalisation de la commune (7 000€ pour les plantations + cours d'école) qui permet d'offrir des espaces naturels, ombragés, limitant les îlots de chaleur,
- Participation citoyenne dans le cadre des journées du nettoyage comme le « World Clean up day », qui permet une sensibilisation au ramassage des déchets et mégots de cigarettes, au tri,
- Actions de sensibilisation au recyclage et au compostage (installation de 3 composteurs communs, mise en place d'un repair café, installation d'une table de tri pour la restauration scolaire, etc.),
- Actions et animations à destination des scolaires et des familles (ruches, cueillettes, hôtels à insectes, etc.),

- La municipalité et la CCALN soutiennent les actions de l'agence départementale d'information sur le logement de la Somme (ADIL) qui mènent des actions de sensibilisation notamment en termes de rénovation énergétique.

*NB : Sur ces différents aspects, le diagnostic en cours pour l'élaboration du PLUi nous donnera davantage de précisions.*

### **Energies renouvelables et développement durable**

Une cinquantaine d'éoliennes sont recensées sur le territoire intercommunale.

La commune développe progressivement des actions en lien avec le développement durable et souhaite poursuivre sa démarche afin de répondre aux enjeux écologiques et environnementaux grandissants (Par exemple, réflexion installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics).



*Centre-bourg de Moreuil vue du ciel*

## MATRICE AFOM

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces afin de dégager la stratégie d'ensemble du territoire répondant aux besoins locaux.

### ATOUTS et forces

- Mixité des logements
- Faible taux de vacance (mais en augmentation)
- Ancrage fort des habitants
- 60% de propriétaires occupants

### FAIBLESSES

- 60% des résidences principales construites avant 1975
- Prédominance de grands logements (inadéquation entre surface des logements et évolution de la taille des ménages)
- Possible état de sous-occupation de la majorité des logements
- 50% des personnes de 75 ans et plus qui vivent seules sont concernées par des mesures de maintien à domicile (question de l'aménagement des logements)
- Faible niveau de vie ne permettant pas d'assumer les charges liées à la rénovation de son logement
- Faible recours aux aides de l'Anah

## HABITAT

### OPPORTUNITES

- Volet obligatoire ORT = étude pré opérationnelle envisagée
- Elaboration du PLUi en cours
- Programme « petites villes de demain »

### MENACES

- Délais de prise en charge de l'étude habitat par la CCALN
- Vieillesse de la population, mutation des cellules familiales et baisse du niveau de vie
- Soldes naturel et migratoire négatifs

### ATOUS et forces

- Positionnement géographique attractif : proximité Amiens
- Dense réseau routier et autoroutier
- Gare ferroviaire
- Bus municipal

### FAIBLESSES

- Usage massif de la voiture
- Faible utilisation du train, manque de fiabilité, retards ou annulations réguliers, gare excentrée
- Absence de pistes cyclables aménagées
- Pas de liaisons douces entre les communes limitrophes
- Traversée par route départementale (compétence CD pour aménagement)
- Manque de visibilité et sécurité des passages piétons
- Difficultés stationnement et signalétique à revoir

## MOBILITÉ

### OPPORTUNITES

- Appel à projet « centre-bourg » de la Région
- Expertises et études possibles avec le CAUE ou le Céréma (climat, énergie, patrimoine, paysage, mobilité)
- Volonté intercommunale de développer les liaisons et voies douces + projet « maison des randonnées »
- Programme « petites villes de demain »

### MENACES

- Vision et réflexion autour de la mobilité à l'échelle du territoire
- Peu d'aménagements possibles (rues étroites, stationnements)

### ATOUTS et forces

- Offre diversifiée
- Faible taux de vacance commerciale
- Supermarchés, plusieurs grandes surfaces
- Offre de stationnement en cœur de ville
- Nouvelle association de commerçants
- Marché hebdomadaire le mardi matin
- Organisation de la foire
- Présence de producteurs locaux
- Bus municipal desservant le marché et les commerces de la zone
- Poids industriel : les secteurs du commerce (43%) et de l'industrie (30%) pourvoyeurs d'emplois

### FAIBLESSES

- Sécurité routière : sentiment d'insécurité ressenti, vitesse en cœur de bourg, passage de poids lourds, routes et trottoirs étroits
- Accessibilité et état des trottoirs
- Mobilisation des commerçants au sein de l'association, projets communs
- Locaux commerciaux et logements au-dessus à rénover

## COMMERCE ARTISANAT

### OPPORTUNITES

- Zone de chalandise de + de 14 000 habitants, rayonnement de la commune au sein de l'EPCI
- Trafic routier, trajet domicile-travail qui crée une clientèle de passage
- Volonté de consommation en circuit court
- Demande régulière d'implantation de nouveaux commerçants
- Droit de préemption commercial : mise en place d'un périmètre de sauvegarde depuis 2021 sur les rues proposant des commerces
- Révision du SCoT et élaboration du PLUi
- Programme « petites villes de demain »

### MENACES

- Adéquation de la demande de locaux à la location avec l'offre de vente
- Tertiariation des activités : commerces transformés en équipement de services ou en habitation
- Accès rapide aux grandes zones commerciales d'Amiens (15min de Géant à Glisy)
- Hausse des achats en ligne
- Règlementations et mises aux normes (accessibilité, accueil public)
- Baisse du pouvoir d'achat

### ATOUS et forces

- Nombreux équipements sportifs et de loisirs
- Salle des fêtes
- Médiathèque/espace culturel
- Tissu associatif actif
- Programmation animations annuelles
- Offre petite enfance, enfance
- Offre de santé et de soins
- Nombreux services (CIAS, MFS, MEEF, MDSI, etc)
- Collège, écoles, crèches, RAM, centre de loisirs
- CAJ-EVS (et ludothèque)

### FAIBLESSES

- Equipements vieillissants et/ou sous-utilisés
- Absence d'agenda culturel partagé
- Peu d'offre pour la jeunesse
- Aménagement parc des sports
- Diminution constante des effectifs scolaires

## SERVICES & EQUIPEMENTS

### OPPORTUNITES

- Appel à projet « centre-bourg » de la Région
- Opportunité financière du Département
- Financement DRAC, lecture publique
- Etude pré-opérationnelle projet médiathèque
- Programme « petites villes de demain »

### MENACES

- Manque de synergie avec la CCALN (difficultés de coopération, mutualisation, projets communs)
- Partage des compétences et des équipements entre la commune et la CCALN
- Fermeture de classes en 2021 et 2022

### ATOUPS et forces

- Présence de parcs et espaces verts
- Entrées de ville dégagées
- Le marais de Génonville (zone de conservation Nature 2000)
- Eglise, tour du château, glaciaire
- Volonté économies d'énergies, programme de rénovation des bâtiments communaux énergivores, réduction éclairage public, etc
- Vidéoprotection
- Organisation du village de la prévention à destination des scolaires et des familles
- Actions de sensibilisation autour de la propreté, du développement durable, du recyclage et du réemploi

### FAIBLESSES

- Faible végétalisation des espaces urbains (plantations et fleurissement des rues et places)
- Appropriation limitée des espaces publics et parcs par les habitants
- Patrimoine existant peu valorisé et non exploité (accès, communication, signalétique)
- Bâtiments communaux anciens, importants travaux de rénovation
- Offre hébergement touristique quasi-inexistante

**ESPACES  
PUBLICS,  
CADRE DE VIE,  
PATRIMOINE**

### OPPORTUNITES

- Appel à projet « centre-bourg » de la Région
- Natura 2000 / conservatoire espaces naturels
- Expertises et études possibles avec le CAUE ou le Céréma (climat, énergie, patrimoine, paysage, mobilité)
- Appel à projet « fonds vert »
- Programme « petites villes de demain »

### MENACES

- Autorisation servitude de passage dépend des propriétaires privés
- Attractivité touristique privilégiée sur d'autres sites de l'EPCI (Folleville, Ailly)